



Analyse des dynamiques de l'accès à l'eau et de l'impact des interventions EHA (eau -hygiène et assainissement) sur la cohésion sociale dans les régions du centre et du nord du Mali

NOVEMBRE 2022

Contacts :

Mohamed LAH

Project Manager

Search for Common Ground

Bamako Mali +223 76 37 66 21

mlah@sfcg.org

Tahirou DOUNDA

Directeur du Pays

Search for Common Ground

Bamako Mali +223 92 63 23 65

tdounda@sfcg.org

Table des matières

	1
1. Résumé exécutif	3
2. Contexte du projet	6
2.1. Introduction	6
2.2. Objectifs spécifiques et questions de recherche	7
3. Méthodologie	8
3.1. Méthode de collecte	8
3.1.1. Approche qualitative	8
3.1.2. Approche quantitative	10
3.2. Equipe de recherche	10
3.3. Zone de collecte des données	10
3.4. Processus de traitement des données et analyse	11
3.5. Limitations	11
4. Résultats	12
4.1. État, accès et gestion des infrastructures EHA	12
4.1.1. Etat des infrastructures	12
4.1.2. Accès aux infrastructures	13
4.1.3. Gestion des infrastructures EHA	17
4.2. Impacts des infrastructures EHA sur les dynamiques de conflits et socio-économique	21
4.2.1. Cohésion sociale	21
4.2.2 Dynamique des conflits autour et en lien avec les infrastructures EHA	24
4.2.3 Contribution des infrastructures EHA sur la dynamique socio-économique	28
6. Conclusion	32

Sigles et acronymes

APTC : Assainissement Totalement Piloté par les Communautés

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

DLM : Dispositif de Lavage des Mains

EHA : Eau, Hygiène et Assainissement

EIGS : Etat Islamique au Grand Sahara

FGD : Focus Group Discussion

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDI : Personnes Déplacées Internes

SMART : Simple, Mesurable, Atteignable et Réalisable

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance ou United Nations of International Children's Emergency Fund (en anglais)

VB : Villages Bénéficiaires

VT : Village Témoin

WASH : Water, Sanitation and Hygiene

Table des illustrations figures et tableaux

Figure 1: Types d'infrastructures EHA existants	12
Figure 2: Etat de fonctionnement des infrastructures EHA	13
Figure 3: Niveau d'accès aux points d'eau construite	14
Figure 4: Niveau de sécurité à l'accès aux latrines construites	15
Figure 5: Adéquation des infrastructures EHA aux besoins de la communauté.....	16
Figure 6: Responsables de la gestion des points d'eau.....	17
Figure 7: Appuis de la communauté pour la gestion des infrastructures EHA.....	18
Figure 8: Niveau de satisfaction des communautés vis à vis des comités de gestion.....	19
Figure 9: Niveau d'inclusivité des comités de gestion	20
Figure 10: Pouvoir de décision au sein du comité	21
Figure 11: Etat de la cohésion sociale.....	22
Figure 12: Les connecteurs	23
Figure 13: Les lignes de division	23
Figure 14: Les causes des conflits	24
Figure 15: Les acteurs impliqués dans les conflits	25
Figure 16: Perception des communautés sur l'existence des infrastructures EHA comme source de conflits.....	26
Figure 17: Attitude face aux conflits	27
Figure 18: Niveau de satisfaction de la population face à l'intervention des comités de gestion dans la résolution des conflits	28
Figure 19: Perception de la population sur l'impact des infrastructures EHA sur la création de richesse.....	29
Figure 20: Perception de la population sur l'impact des infrastructures EHA sur les relations socio professionnelles	30
Tableau 1: Nombre de focus groups réalisés	8
Tableau 2 : Nombre d'entretiens individuels réalisés	9
Tableau 3: Echantillon sondage	10

1. Résumé exécutif

Search for Common Ground a conduit une analyse des dynamiques de l'accès à l'eau et de l'impact des interventions eau, hygiène et assainissement (EHA) sur la cohésion sociale dans les régions du Centre et du Nord du Mali, dans 13 communes des régions de Bandiagara, Mopti, Gao et Tombouctou. Cette étude, financé par le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), vise à faire un état des lieux, l'accès et la gestion des infrastructures EHA et l'interaction entre ces infrastructures et les dynamiques de conflits.

Les analyses présentées dans ce rapport sont issues d'un sondage au niveau 1112 membres de la communauté (bénéficiaires et non bénéficiaires des infrastructures EHA de UNICEF), 90 groupes de discussions et 138 entretiens individuels.

54,59% des personnes enquêtées affirment que les infrastructures EHA mises à la disposition des communautés permettent de couvrir leurs besoins. 74% des personnes enquêtées déclarent que « toute la communauté » a accès à ces infrastructures EHA dans leurs localités.

Dans toutes les localités où existent les infrastructures, un comité de gestion est mis en place pour assurer une bonne utilisation par les usagers, la gestion des différends liés aux infrastructures, assurer la réparation et l'entretien. 70% des répondants sont très satisfaits et satisfaits de la gestion du comité, notamment à Bandiagara et Mopti, alors que Gao et Tombouctou sont plus mitigés.

Ces comités regroupent les différents groupes sociaux présents dans la localité au moment de la mise en place des infrastructures. Toutefois, la gestion de ces comités est perçue comme non transparente et dominée par les hommes. L'inclusivité du comité est un critère de satisfaction à considérer dans cette perception des communautés, d'ailleurs 46% pensent que le comité est inclusif. Les femmes et les filles sont impliquées au sein du comité de gestion des EHA à travers des activités d'entretien des infrastructures EHA et les jeunes à travers des activités de surveillance et de maintenance. Les PDI peuvent être impliqués dans l'entretien des infrastructures, toutefois, leur engagement, selon les répondants, est limité à cause de leur forte mobilité.

Depuis la création de ces infrastructures, 69% des populations locales notent une influence positive sur la cohésion sociale. La population est davantage soudée et collabore pour atteindre leurs intérêts communs à travers l'utilisation, l'entretien et la gestion des infrastructures. Les activités de sensibilisation et de salubrité organisées autour des infrastructures permettent aux communautés de se réunir et de collaborer, malgré leurs différends. La majorité des répondants trouvent que les relations inter et intracommunautaires sont devenues très bonnes et bonnes avec la création et l'utilisation des infrastructures EHA. La construction des infrastructures a une influence sur la création de richesse selon 58,4% des répondants, pour qui les infrastructures ont permis d'entreprendre des activités agricoles, maraîchers et d'autres activités génératrices de revenus.

64,5% des répondants bénéficiaires des infrastructures EHA estiment que la création de ces ouvrages n'a pas généré de conflit au sein de la communauté. Néanmoins, l'accès (14% des répondants) et la gestion (13% des répondants) des infrastructures EHA sont aussi des facteurs de conflits. En effet, nous notons des conflits liés à l'utilisation des infrastructures EHA, dont les acteurs sont principalement les femmes et les jeunes filles, ainsi que les élèves. Aussi, on note des conflits sur la gestion des EHA entre usagers et Comité selon 85% des répondants.

Outre le comité de gestion dans la résolution des conflits, des mécanismes traditionnels sont également utilisés comme le cousinage à plaisanterie, l'intervention des griots, le recours aux chefs de village, les anciens et les leaders communautaires.

Au terme de cette étude plusieurs recommandations sont formulées :

Pour renforcer la dynamique d'accès et de gestion :

- Installer les bornes fontaines d'eau à (-200m) des ménages, permettant d'améliorer la sécurité des usagers et réduira davantage le temps consacrer à la collecte qui pourra être mis à profit pour mener des activités génératrices de revenus ;
- Initier la construction des infrastructures EHA à Bandiagara et Mopti et trouver des alternatives de gestion de l'eau durant la saison sèche
- Promouvoir la synergie entre les acteurs étatiques impliqués dans les activités d'EHA, Cluster WASH, les acteurs non étatiques dont les ONG et les partenaires techniques et financiers (UNICEF, Union européenne, Banque mondiale, BAD (Banque Africaine de Développement), etc.). Cette amélioration pourrait prendre la forme de la conduite conjointe des évaluations des besoins, de la mobilisation des ressources, de la fixation des indicateurs de performances et des études d'impact pour les EHA dans des localités cibles ;
- Améliorer le pouvoir d'agir des femmes et jeunes aux seins des comités de gestion :
 - En renforçant leurs capacités de leaderships pouvant leur permettre de participer pleinement aux prises de décisions ;
 - En faisant des activités de sensibilisation pour influencer les changements de normes auprès des décideurs et des autres membres de la localité sur les rôles et responsabilités que peuvent avoir les femmes et les jeunes au sein de la société
- Encourager les communautés à adopter la gestion plus inclusive des infrastructures en eau notamment à travers des associations d'usagers des EHA pouvant s'intégrer dans les programmes nationaux ou régionaux de planification, d'extension et de contrôle d'accès à l'eau ou à l'assainissement ;
- Éclairer les latrines d'urgence au niveau des sites des déplacés afin de permettre leur utilisation nocturne par les usagers et éviter la défécation à l'air libre qui est source de maladies ;
- Former des membres de comités de gestion :
 - sur leurs rôles, responsabilités et la bonne gestion des infrastructures EHA ;
 - sur les techniques de base de maintenance et réparation du système d'alimentation des ouvrages d'eau pour éviter en cas de panne mineur la rupture d'eau;

- Mettre en place des infrastructures et kits d'hygiène et d'assainissements adéquats au niveau des points d'eau et des latrines (communautaires, centres de santé, écoles, marchés) en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les jeunes adolescents ;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires, les jeunes et femmes sur les mécanismes de gestion d'utilisation et d'entretien des infrastructures EHA ;

Pour renforcer la cohésion sociale

- Renforcer les capacités des membres des comités de gestion ainsi que les leaders religieux et communautaires sur l'approche Common Ground, les Mécanismes Alternatifs de Résolution de Conflits (MARC), l'inclusion et sensibilité au genre, sur la communication sensible aux conflits et la gouvernance associative
- Renforcer la collaboration entre les comités, les autorités et les propriétaires des points d'eau dans la gestion des infrastructures. Des dialogues entre ces leaders peuvent être des opportunités pour renforcer cette collaboration
- Sensibiliser les communautés sur l'importance de la bonne utilisation des infrastructures EHA existantes à travers des théâtres participatifs et des dialogues communautaires
- Organiser des sessions de partage sur la gestion des infrastructures EHA entre les localités bénéficiaires à travers des rôles modèles, notamment mettant en évidence les femmes impliquées dans la gestion de ces infrastructures, pour influencer les comités de gestions à être plus sensible à la participation des femmes et jeunes à la prise des décisions au sein des comités de gestion des ouvrages EHA.

2. Contexte du projet

2.1. Introduction

Depuis 2012, le début de la crise sécuritaire, des organisations humanitaires nationales et internationales sont intervenues pour doter les régions du centre et du nord du Mali des infrastructures en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA). L'étude conjointe de suivi des programmes EHA menée par l'UNICEF et l'OMS révèle qu'en 2020, la couverture en eau potable était de 72% pour le milieu rural, celle en infrastructures d'assainissement de base 37%. La moitié des écoles n'avait pas de points d'eau améliorés et lorsqu'on considère la fonctionnalité, le nombre de cabines par élèves et la séparation des blocs pour les filles et les garçons, c'est plus de 80% des écoles qui ne disposent pas de latrines appropriées, selon une étude du Ministère de l'Éducation en 2017.

Malgré les efforts de l'Etat malien pour mettre en œuvre des politiques et stratégies élaborées (Eau, Assainissement) pour assurer une gestion intégrée des ressources et ouvrages EHA et adresser les facteurs de vulnérabilité des plus défavorisés, l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement s'est considérablement réduit. Alors que plusieurs programmes et projets d'infrastructures visant à améliorer les pratiques d'hygiène et l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement sont mis en œuvre tous les ans au Mali (en moyenne 33 projets et programmes par an depuis 2016), l'aperçu des besoins humanitaires de 2021 estime le nombre de populations nécessitant un accès EHA à 2,5 millions d'habitants touchant particulièrement les femmes (49,8%) et les jeunes adolescents(54%) qui les expose à des risques accrus de violence sexuelle, physique et aux conflits en lien avec les infrastructures EHA. Ainsi, dans le cadre de sa mission au Mali, Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a réalisé plusieurs infrastructures EHA au profit des populations vulnérables, y compris dans les contrées les plus reculées en proie aux conflits. Ces réalisations ont certes contribué à améliorer les conditions des dites populations à travers l'accès à l'eau, et à des infrastructures d'hygiène et d'assainissement telles que des latrines dans les lieux publics, mais elles peuvent également être aussi source de tensions si leur gestion ou leur exploitation est insuffisante (mauvaise gouvernance). En effet, les désaccords liés à la gestion des infrastructures EHA, la discrimination sociale dans la gestion et l'accès aux infrastructures, la discrimination de certains groupes ethniques ou religieux peut être sources de de tension au sein des communautés bénéficiaires des infrastructures EHA.

C'est dans ce cadre que L'UNICEF a sollicité Search de réaliser, **une analyse des dynamiques de l'accès à l'eau et l'impact des interventions EHA sur la cohésion sociale dans les zones affectées par le conflit dans 13 communes des régions de Bandiagara, Mopti, Tombouctou et Gao au Mali**. L'étude a ciblé cinq groupes essentiels afin d'analyser les dynamiques d'accès à l'eau et l'impact des interventions Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sur la cohésion sociale, notamment :

- Les populations bénéficiaires des infrastructures EHA de l'UNICEF ;
- Les populations non bénéficiaires des infrastructures EHA de l'UNICEF ;
- Les personnes déplacées internes (PDI) ;
- Les acteurs clés (comités de gestion, élus locaux, leaders communautaires, membres de la société civile, membres du sous cluster WASH, responsables de centre de santé,

- responsables d'école, services décentralisés des ministères concernés)
- Les femmes et les jeunes adolescents.

2.2. Objectifs spécifiques et questions de recherche

Objectif 1 : Faire un état des lieux des infrastructures EHA existantes, leur accès par les populations et leur mode de gestion

- Quelles sont les infrastructures EHA existantes dans la localité ? Quel est leur état de fonctionnement ?
- Comment les infrastructures sont accessibles aux communautés et dans quelle mesure répondent-elles aux besoins de celles-ci ?
- Quel est le mode de gestion de ces infrastructures ? Comment et qui compose les comités de gestion de ces infrastructures ? Sont-ils inclusifs ? Qui a le pouvoir de décision au sein de ces comités ? Comment les populations, en particulier les groupes marginalisés, (les femmes et les jeunes) participent-ils à la gestion de ces infrastructures ?

Objectif 2 : Mesurer l'impact des interventions EHA et leur mode de gestion sur la cohésion sociale, la situation des conflits et la création des richesses au niveau communautaire

- Comment la réalisation des infrastructures EHA a pris en compte la sensibilité aux conflits et le Do No Harm afin de contribuer au renforcement de la cohésion sociale entre les communautés tout en minimisant l'aggravation des conflits existants ?
- Dans quelle mesure la création d'infrastructures EHA a contribué à la création des richesses (activités agricoles, maraîchères, AGR) ?
- Dans quelle mesure l'accès à l'eau a-t-elle contribué au relèvement de l'économie locale à travers des activités génératrices de revenu ?

Objectif 3 : Analyser les dynamiques de conflits et leur impact sur l'accès à l'eau et aux infrastructures WASH

- Quels sont les conflits liés à la gestion des ressources en eau, principalement ceux nés de gestion des infrastructures EHA réalisées par l'UNICEF ?
- Quels sont les facteurs de rapprochement (pouvant être facilitateurs de paix) et de divisions (devant être canalisés) à prendre en compte pour une approche sensible aux conflits afin de renforcer la cohésion sociale par des interventions EHA ?
- Quels sont les mécanismes locaux, traditionnels et légaux de gestion et de résolution des conflits existant ? Qui en sont les garants ? Quels sont leurs rôle et influence au sein des communautés ? Ces mécanismes sont-ils inclusifs ?

Objectif 4 : Faire des recommandations et des propositions d'approches méthodologiques, des options techniques et des indicateurs SMART

Quelles sont les recommandations sur l'engagement des groupes marginalisés (jeunes filles, femmes, PDI...) à travers la gestion des ressources en eau et des interventions WASH, y compris des initiatives intercommunautaires via les écoles et les groupes de jeunes filles, femmes et PDI afin de briser les barrières sociales et religieuses dans les interventions ?

3. Méthodologie

3.1. Méthode de collecte

Une méthodologie mixte : quantitative et qualitative a été utilisée pour cette étude.

3.1.1. Approche qualitative

- *Focus Group de Discussion (FGD)*

Les FGD ont été organisés avec les bénéficiaires et les non bénéficiaires des infrastructures EHA de l'UNICEF. Au total 90 focus group ont été réalisés dont 35 pour les jeunes adolescents et 55 pour les adultes. Chaque FGD est composée d'au moins 6 personnes et d'au plus 12 personnes, avec un groupe homogène homme, femme, y compris les personnes déplacées et les jeunes adolescents.

Régions	Communes	Villages	FGD Adultes	FGD Jeunes adolescent	Total
Bandiagara	Ondougou	Guinekanda	2	2	4
	Soroli	Village témoin	2	1	3
		Tintimboli	4	1	5
Gao	Gao	Gabero	4	2	6
		Gao	2	2	4
		Gouzoureye	3	3	6
		Gadeye	1	2	3
		Village témoin	3	-	3
Tombouctou	Tombouctou	Alafia	4	2	6
		Bambara Maoude	3	3	6
		Hamzakoma	3	3	6
		Sereré	2	2	4
		Soboundou	3	3	6
		Soumpi	3	3	6
Mopti	Mopti	Oure Nema	2	2	4
		Village témoin	2	-	2
	Socoura	EMN'Alhere	3	1	1
		Gnimitongo	2	2	4
		Wailirde	3	1	4
		Village témoin	4	2	6
TOTAL			55	35	90

Tableau 1: Nombre de focus groups réalisés

○ **Entretiens semi-directif (KII):**

Les entretiens semi directifs se sont tenus avec les membres des comités de gestion, les leaders communautaires (autorités coutumières et leaders religieux), les autorités locales (les maires locaux et adjoints), les membres de la société civile (agriculteurs, éleveurs, jeunes, femmes), les représentants des services techniques décentralisés des Ministères concernés, les membres sous cluster WASH, les responsables d'écoles (Directeurs d'école, enseignants) et de centres de santé communautaire.

Régions	Communes	Villages	Nombre de KII	Total
Bandiagara	Ondougou	Guinekanda	10	20
	Soroli	Tintimboli	9	
		Village témoin	1	
Gao	Gao	Gabero	10	34
		Gao	12	
		Gouzoureye	12	
Tombouctou	Tombouctou	Alafia	8	45
		Bambara Maoude	9	
		Hamzakoma	5	
		Seréré	6	
		Soboundou	9	
		Soumpi	8	
Mopti	Mopti	Oure Nema	10	39
	Socouro	EMN'Alhere	10	
		Gnimitongo	9	
		Wailirde	9	
		Village témoin	1	
TOTAL				138

Tableau 2 : Nombre d'entretiens individuels réalisés

3.1.2. Approche quantitative

Le sondage a été effectué auprès des populations vivant dans les zones ayant bénéficié des infrastructures EHA de l'UNICEF et également celles utilisant d'autres infrastructures EHA hors UNICEF selon une méthode de l'échantillonnage aléatoire simple auprès de 1112 personnes pour cette étude.

RÉGIONS	Chefs de ménages		Jeunes adolescents		TOTAL
	Hommes	Femmes	Jeunes filles	Jeunes garçons	
Bandiagara	18	60	45	30	153
Mopti	41	139	81	49	310
Gao	48	99	44	23	214
Tombouctou	66	186	115	68	435
TOTAL	173	484	285	170	1112

Tableau 3: Echantillon sondage

3.2. Equipe de recherche

Search s'est occupé de la formation et de la collecte des données sur le terrain. Le cabinet d'étude Fété s'est chargé du traitement, l'analyse des données ainsi que la rédaction du rapport de l'étude.

L'équipe de collecte est composée de 15 superviseurs et trente (30) enquêteurs déployés dans les treize (13) communes, lesquels ont été formés sur la méthodologie de collecte, éthique et sensibilité aux conflits. Pour chaque commune, les superviseurs formés avec l'appui de l'équipe de recherche de Search ont assuré la supervision de la collecte des données.

A la fin de chaque journée, une séance d'échange a été organisée entre le superviseur et les enquêteurs afin d'échanger sur les difficultés rencontrées, les propositions de solution et les bonnes pratiques à capitaliser par l'ensemble de l'équipe.

3.3. Zone de collecte des données

L'étude a été réalisée dans 13 communes réparties sur 4 régions qui sont :

- Région de Bandiagara : Ondougou et Soroli
- Région de Mopti : Mopti et Socoura
- Région de Gao : Gao, Gabero, Gounzoureye
- Région de Tombouctou : Alafia, Bambara Maoudé, Hamzakoma, Seréré, Soboundou et Soumpi.

L'approche adoptée pour l'identification des communes s'est basée sur les critères de sélection suivant :

- Existence de village/hameau avec forage
- Existence de centre santé avec latrines + DLM
- Existence de centre scolaire avec latrines + DLM
- Accessibilité et sécurité
- Existence de comité de gestion

Dans le souci d'avoir une compréhension holistique des dynamiques des conflits autour des infrastructures EHA des zones de collectes, des villages non bénéficiaires appelés village témoin (VT) ont été choisis tout en tenant compte de la proximité des villages bénéficiaires (VB), c'est à dire ceux disposant des infrastructures EHA de l'UNICEF.

3.4. Processus de traitement des données et analyse

Après la collecte de données, les superviseurs ainsi que les staffs de Search ont procédé pendant deux 2 jours à la vérification systématique de toutes les données rapportées par les enquêteurs. Cette étape a permis de valider les informations qui respectent les critères de qualités élaborés par l'équipe de Search. Par la suite, les bases de données issues des FGD, les entretiens clés et le sondage ont été extraits de la plateforme KOBO Collect et transmises à Fété Impact qui s'est chargé du traitement et de l'analyse de ses données.

- **Données qualitatives** : après la validation des transcriptions, une analyse comparative des fréquences de certains éléments de réponses données par les répondants a été faite en les regroupant en catégories significatives. Cette synthèse des thématiques par questions de recherche a permis d'argumenter les graphiques des données quantitatives. Fété Impact a également procédé à une triangulation de sources (confrontation des données recueillies auprès des différents types de répondants). Cet effort de triangulation a contribué à mettre à la disposition du commanditaire des analyses fiables.
- **Données quantitatives** : ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS. Fété a fait des analyses uni variées et bi variées qui sont présentées sous forme de graphiques. L'analyse a été faite en fonction des caractéristiques des répondants : localité, genre, sexe, âge.

3.5. Limitations

Les limites identifiées de l'étude sont essentiellement à cause de :

- **L'insécurité dans la région de Ménaka** dû à la présence des groupes radicaux (EIGS) rendant la situation sécuritaire largement dégradée. Par conséquent, trois (3) communes de remplacement ont été identifiées dans la région de Tombouctou pour remplacer celles des régions de Ménaka. Au total, six (6) communes ont été identifiées dans la région de Tombouctou. Le choix s'est porté sur cette région car elle regroupe plus de communes d'intervention de UNICEF, cependant ceci a limité l'approche holistique de l'étude car la perception des communautés vivant dans la zone de Ménaka n'a pu être captée. Toutefois, L'insécurité grandissante dans certains villages (Tafaro, N'Goro) et dans le Gourma (Hamzakoma, Madiakoye..) dans la région de Tombouctou a aussi limité la collecte dans la Région de Tombouctou.
- **La saison de pluie rendant l'accès difficile** de certains villages (Issafaye Douékiré, Tessakane, dans la commune d'Alafia à Tombouctou) par véhicule à cause de la montée des eaux. Cependant des motos ont été utilisées par les équipes de recherche.
- **L'indisponibilité de certains membres de la communauté** à cause des travaux champêtres et aussi de certains acteurs clés tels que les services techniques et sous cluster WASH. L'absence de certaines populations nomades (Tcheque) dans la région de Tombouctou du fait de leur déplacement vers d'autres localités méconnues des équipes de collecte.
- **Le sabotage des réseaux téléphoniques par les radicaux** dans le Gourma Rharous a rendu la communication impossible durant la collecte avec les équipes de cette zone.

- **Le retard dans la construction des ouvrages EHA** dans les communes bénéficiaires des régions de Mopti et Bandiagara n'ont pas permis d'apprécier les perceptions de ces membres sur les questions en lien avec l'accès/gestion/conflits autour des infrastructures EHA de l'UNICEF, par contre les opinions sur ceux construits par d'autres partenaires ont été analysés.

4. Résultats

4.1. État, accès et gestion des infrastructures EHA

4.1.1. Etat des infrastructures

Dans les villages bénéficiaires des infrastructures EHA de l'UNICEF tout comme les villages non bénéficiaires, les types d'infrastructures EHA évoquées par les répondants sont principalement : les latrines avec dispositifs de lavage de mains, les forages et les puits modernes, dont la plupart ont été construites par les organismes internationaux. Dans la région de Mopti, 61% des répondants évoquent plutôt l'existence d'autres infrastructures EHA comme les pompes à motricité humaine, des puits non protégés et des latrines pour la mosquée.

Le graphe ci-dessous nous montre les types d'infrastructures existants perçus par les membres de la communauté.

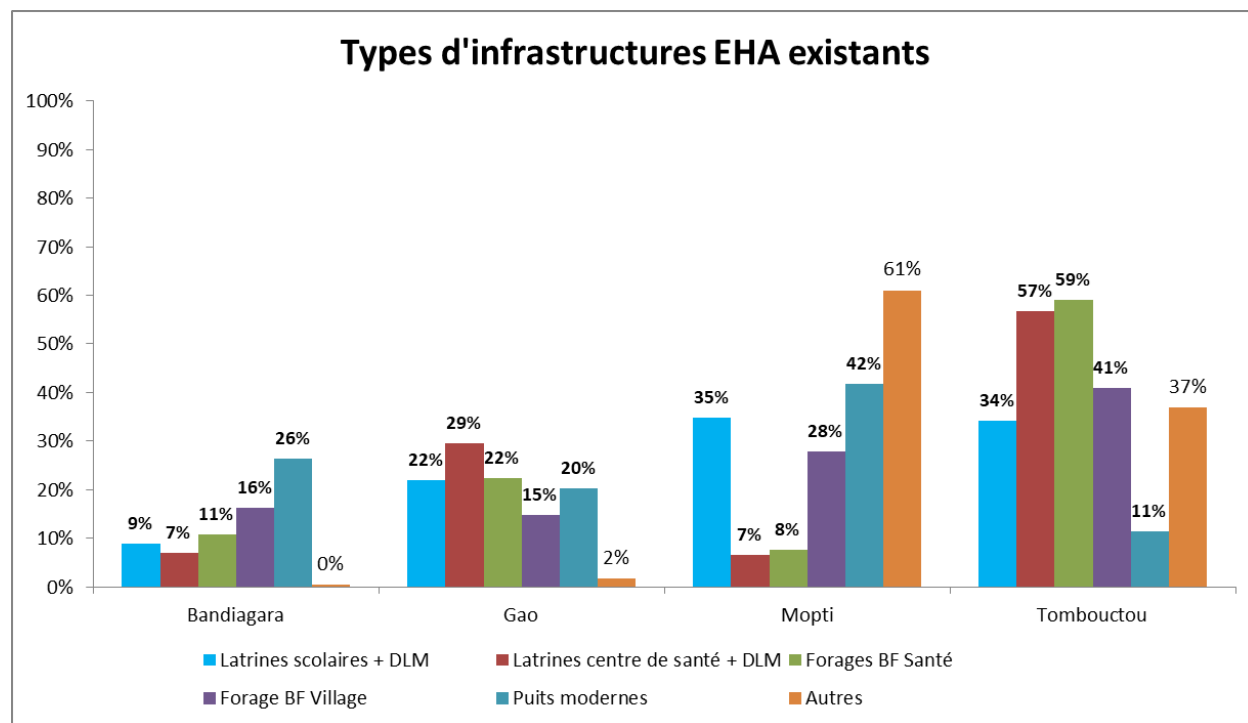


Figure 1: Types d'infrastructures EHA existants

Pour ce qui est de l'état de fonctionnement des infrastructures EHA, nous constatons une variation des tendances selon les régions.

- Dans la Région Mopti, la perception de fonctionnalité des infrastructures est assez positive, sauf pour les forages BF.

- Dans la région de Bandiagara, les latrines DLM et les forages des centres de santé ainsi que ceux des écoles sont perçus les plus fonctionnels ; par contre la perception de non fonctionnement est plus élevée pour les forages BF village. Ceci peut être expliqué par le fait que dans la région de Bandiagara tout comme celle de Mopti, la perception des bénéficiaires sur les infrastructures EHA de l'UNICEF n'ont pu être analysées à cause du retard de la réalisation des ouvrages. Cependant la collecte s'est focalisée sur les infrastructures EHA construites par d'autres partenaires. Le constat est que ceux-ci ont mis l'accent sur les puits modernes plutôt que les BF Village.
- Dans la Région de Gao, le forage BF village suivi des puits modernes sont perçus comme les plus fonctionnels.
- Dans la région de Tombouctou, les forages BF village et latrines scolaires DLM sont perçus fonctionnelles, les latrines des centres de santé et DLM ne le sont pas

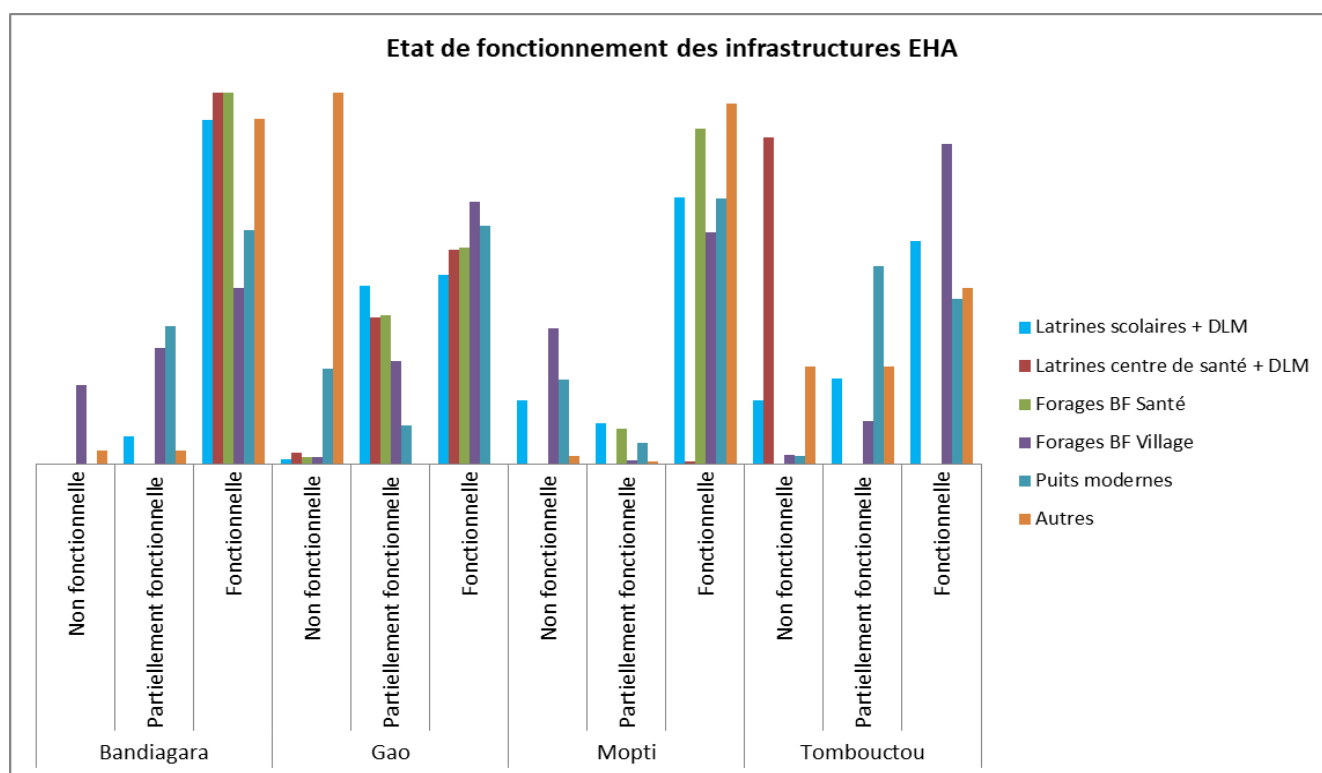


Figure 2: Etat de fonctionnement des infrastructures EHA

4.1.2. Accès aux infrastructures

○ Accès aux infrastructures EHA

72% des répondants déclarent que toute la communauté a accès aux infrastructures EHA dans leurs localités, 21% affirment “la majorité de la communauté”, la proportion de ce choix est plus élevée à Gao et Tombouctou. Les raisons évoquées sont entre autres : l’insuffisance de bornes fontaines ou encore l’éloignement de celles-ci de certains ménages, l’insécurité sur le trajet et l’inexistence de rampe pour les personnes en situation de handicapes. 7% affirment “seulement quelques ménages”.

Quant à la question de l'existence de groupes spécifiques qui n'ont pas accès aux infrastructures EHA, seulement 10 % attestent ce fait. La proportion est plus élevée dans certaines communes, notamment à Bambara Maoudé (45%), Hamzakoma (44%) et Soboundou (16%) dans la région de Tombouctou. En effet, la situation sécuritaire impacte l'accès aux infrastructures EHA si les ménages considèrent la collecte de l'eau comme dangereuse. La population vit avec cette peur de tomber sur des malfaiteurs, surtout lorsqu'il s'agit de parcourir une longue distance. La distance à parcourir pour aller chercher de l'eau et le temps passé à faire la queue ne sont pas seulement excessivement longs, ils peuvent aussi exposer les civils à davantage de violence. Au-delà des attaques contre les installations d'eau, les personnes qui se rendent aux points d'eau ou qui y attendent leur tour peuvent être intimidées et menacées par des individus armés.

Les groupes les plus exclus sont essentiellement : les ménages éloignés des points d'eau, les personnes avec handicap et les jeunes adolescents.

L'accès des jeunes adolescents aux infrastructures EHA présentent une certaine disparité selon les communes. Les jeunes adolescents interviewés attestent qu'ils sont réprimandés par les adultes lorsqu'ils sont autour des points d'eau, de leur côté les adultes affirment vouloir agir au nom de la sécurité des jeunes adolescents et pour éviter les gaspillages ou le risque d'endommagement des infrastructures.

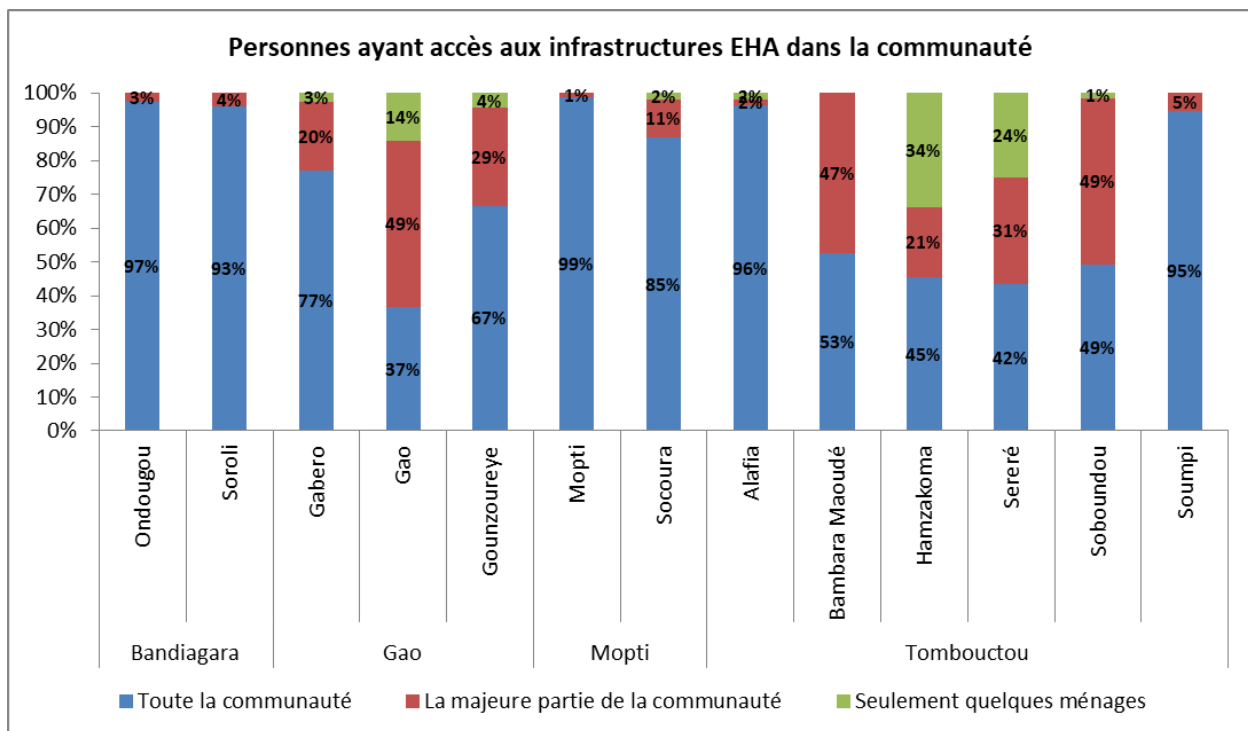


Figure 3: Niveau d'accès aux points d'eau construite

84% des femmes et 81% des jeunes filles sont responsables de la collecte d'eau selon les répondants. Cependant la distance parcourue pour accéder au point d'eau est un paramètre important à prendre en compte. En effet, 83% des répondants affirment être à moins d'un kilomètre des points d'eau, 14% parcourent 1 à 5 km, 2% de 5 à 10 km et 1% plus de 10 km.

“Nous ne nous sentons pas en sécurité car nous ne sommes pas à côté de la pompe parce qu'elle est à plus d'un kilomètre du village du coup nous avons peur de tomber sur les malfaiteurs” jeunes de la commune de Soroli.

Une distance impactant à l'accès car 35% des répondants attestent se sentir en sécurité lorsqu'elle se déplace seule pour aller chercher de l'eau et 10% ne se sentent pas du tout en sécurité notamment dans les communes de Bambara Maoudé, Serréré et Hamzakoma dans la région de Tombouctou, Gounzoureye dans la région de Gao et Soroli dans la région de Bandiagara.

En ce qui concerne l'accès aux latrines, 51% des répondants se sentent en sécurité lorsqu'ils veulent accéder aux latrines et 10% des répondants ne se sentent pas du tout en sécurité, notamment à Seréré, Hamzakoma et Bambara Maoudé à cause de l'insécurité, de la distance à parcourir et la non électrification de ces latrines.

Un groupe de jeunes adolescents de la commune de Hamzakoma (Village Alassane koira) a fait ce témoignage : *« pour accéder aux latrines nous avons peur à cause de l'obscurité les latrines sont non électrifiées et puis sont un peu éloignées du village »*

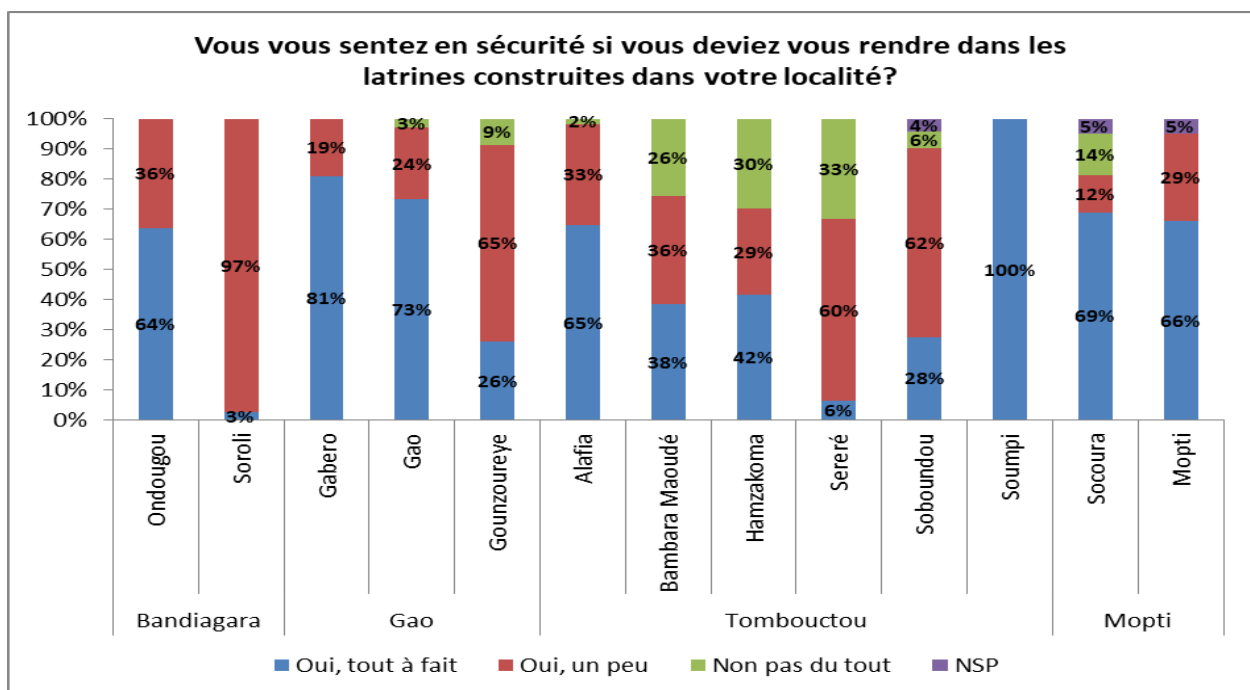


Figure 4: Niveau de sécurité à l'accès aux latrines construites

En somme, la majorité des répondants estiment avoir accès aux infrastructures EHA construites par l'UNICEF et d'autres organisations locales et internationales. Toutefois, les communes de Bambara Maoudé, Hamzakoma, Soroli, Soboundou, Seréré, Socoura, sont les zones où l'accès est le plus difficile à l'eau à cause de la distance à parcourir pour y accéder. Nous retenons que les femmes et les jeunes filles ont accès aux infrastructures en eau car elles sont les premières responsables de la collecte et de l'entretien des points d'eau. Les PDI ont difficilement accès à ces infrastructures car la majorité des populations hôtes estime qu'ils ne disposent pas de moyens financiers pour s'en procurer.:

« Les personnes déplacées, les élèves au niveau de l'école et les membres de la communauté. Puisque que les PDI n'ont pas les moyens financiers, on leur donne la priorité et aussi les jeunes adolescents qui en ont besoin. Tout le monde est traité sur le même pied d'égalité pour ce qui est de l'approvisionnements en l'eau ».

○ **Alignement des infrastructures aux besoins de la communauté**

La disponibilité de l'eau et l'accès varient selon les communes, mais en général la population enquêtée atteste une difficulté d'accès à l'eau, accentué pendant la saison sèche à cause du niveau de la nappe phréatique. En moyenne 58 % de la population enquêtée affirment que les infrastructures EHA mises à la disposition des communautés permettent de couvrir tous leurs besoins en eau tandis que 35% déclarent qu'elles répondent à quelques-uns et 7% estiment qu'elles ne répondent pas du tout à leurs besoins. En clair, dans chaque Région, la perception des populations enquêtées est divisée comme relaté dans le graphe ci-dessous.

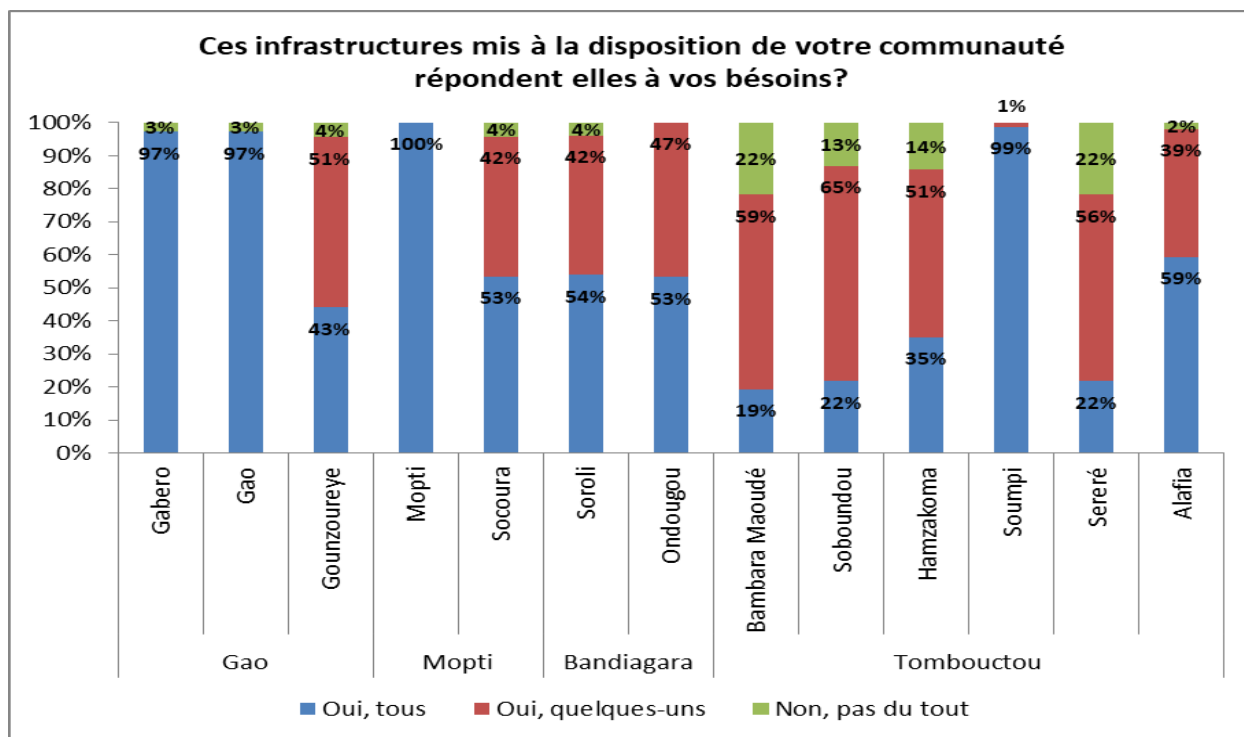


Figure 5: Adéquation des infrastructures EHA aux besoins de la communauté

Par exemple, à Tombouctou, la population est divisée car à Soumpi, la quasi-totalité de la population enquêtée atteste que les infrastructures EHA mis à leur disposition répondent à leurs besoins et plus de la moitié à Alafia. A Bambara Maouédé Soboundou Sereré et Hamzakoma, les avis sont assez mitigés car seul 25% de la population enquêtée estiment que les infrastructures répondent à tous leurs besoins. Selon eux, les infrastructures ne répondent pas à leurs besoins à cause de l'éloignement des infrastructures de forage de leur village et ne couvrent que les besoins en consommation, mais pas les besoins pour les activités maraîchères car les forages manquent souvent d'eau durant les saisons sèches.

Cette différence de perception est aussi constatée à Gao, où à Gabero les avis sont positifs, alors qu'à Gounzoureye les avis sont mitigés. Dans les régions de Mopti et Bandiagara, plus de la moitié (65%) de la population enquêtée affirme que les infrastructures EHA répondent à leurs besoins.

4.1.3. Gestion des infrastructures EHA

o Mode de gestion actuel

Dans les villages bénéficiaires, un comité de gestion, mis en place en assemblée villageoise, se charge de l'entretien des infrastructures, dans les villages témoins, en plus d'un comité, l'entretien est aussi assuré par les propriétaires de points d'eau et usagers. Le comité de gestion s'occupe du nettoyage des latrines, du respect des normes d'hygiène autour des points d'eau et latrines, de la collecte d'une cotisation mensuelle pour la réparation et la réhabilitation en cas de panne ainsi que la sécurisation des infrastructures et s'assure de leur bon fonctionnement.

Ce comité est constitué le plus souvent, du chef de village, des représentants des femmes, des jeunes. 83% des répondants affirment que le comité de gestion est responsable de la gestion des infrastructures EHA, 7% affirment les usagers et 6% les propriétaires.

« La communauté a mis en place un comité de gestion avec l'ouverture d'une trésorerie qui s'occupe de la gestion, la réparation et l'entretien des infrastructures EHA. La communauté assure la salubrité autour de ces sources quatre fois par mois. Elle est aussi impliquée dans la gestion, par une gestion rotative journalière des bornes fontaines famille par famille. La communauté se charge aussi de l'assainissement des infrastructures EHA et leurs alentours ». Soumpi, femmes bénéficiaires des infrastructures EHA

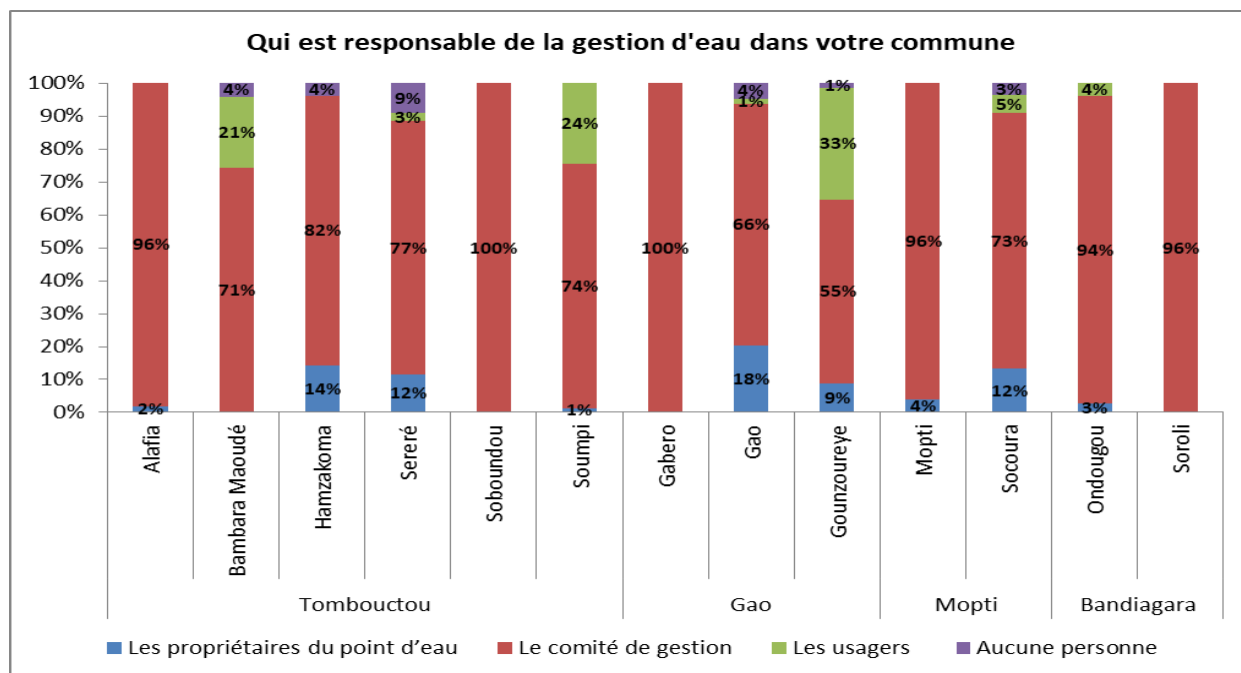


Figure 6: Responsables de la gestion des points d'eau

Les responsabilités du comité de gestion, selon les communautés, sont : le contrôle du fonctionnement du système d'eau (76%), la collecte des frais d'utilisation (58%) et l'achat de pièces de rechange (53%). De plus, les participants aux groupes de discussion ont ajouté que l'application et le suivi des règles en font partie. Les acteurs clés interviewés affirment de leur côté que la responsabilité du comité est d'assurer la réparation des infrastructures en cas de

panne, veiller sur l'hygiène, agir positivement sur les tensions autour des points d'eau et sensibiliser.

De façon générale, les usagers interrogés (83%) affirment que leur rôle est d'aider les membres des comités à mieux gérer les infrastructures notamment en contribuant à la mise à disposition des moyens financiers pour les réparations, participer à l'entretien et à sensibiliser pour une meilleure utilisation. Aussi, les communautés sont conscientes qu'elles doivent jouer un rôle dans la gestion des infrastructures EHA en surveillant ces infrastructures, en nettoyant les forages et les toilettes, et en aidant le comité à réussir sa mission et à respecter les consignes.

« Pour améliorer l'état, l'accès, la gestion des infrastructures, nous pouvons informer le comité de gestion s'il y'a des pannes, intervenir entre les gens s'il y'a des mésententes liées à ces infrastructures, ensuite bien prendre soin pour éviter de les détériorer » Membre de la société civile de la commune de Oure Nema

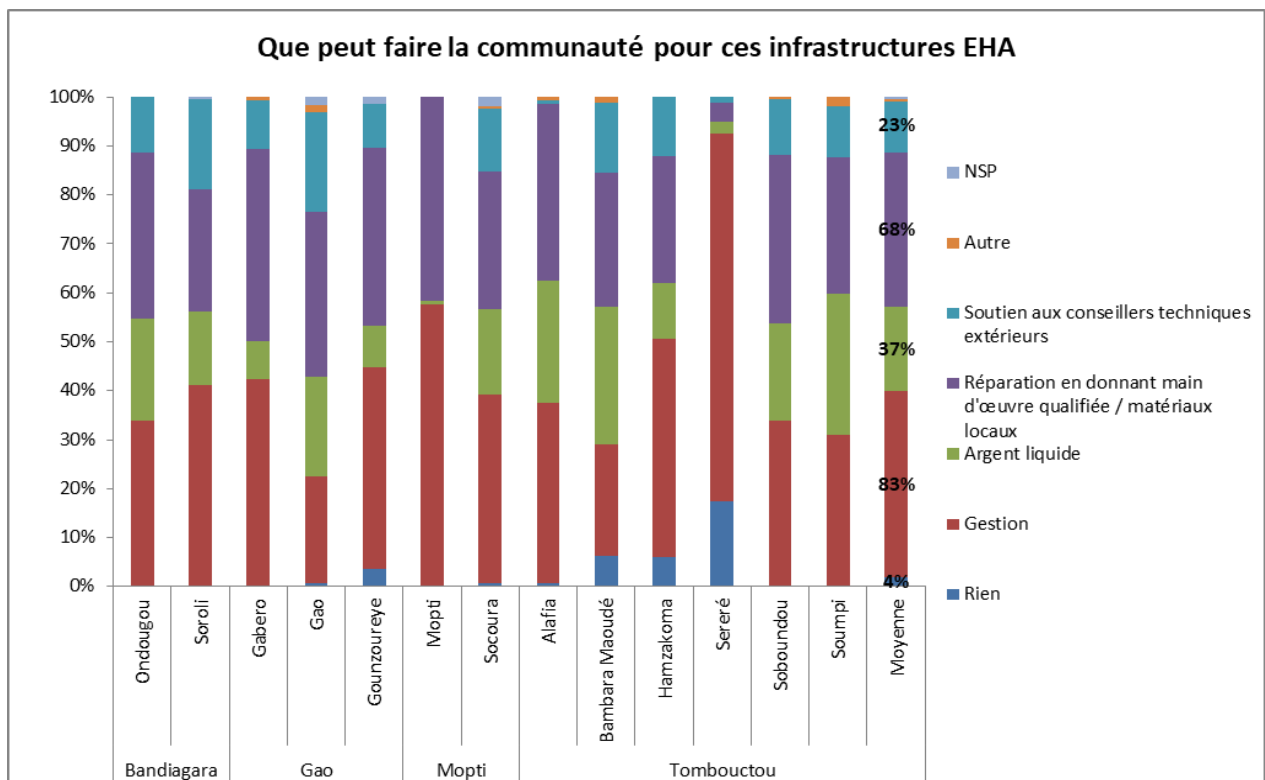


Figure 7: Appuis de la communauté pour la gestion des infrastructures EHA

« En tant que jeunes adolescents on ne doit pas faire de ces infrastructures des jouets, on doit les protéger, on doit aussi empêcher nos camarades de les détériorer » jeunes adolescents de la commune de Mopti (Village Oure Nema)

Les jeunes adolescents interviewés positionnent leur contribution à la gestion de ces infrastructures en les protégeant et en sensibilisant les autres jeunes adolescents et enfants à ne pas jouer avec ces infrastructures.

Les autorités locales ont également un rôle important à jouer dans la gestion des infrastructures EHA comme: contribuer à la réparation des infrastructures lorsque le problème dépasse les

capacités financières du village, veiller sur le bon fonctionnement des infrastructures, assurer la sécurité, former les jeunes pour l'entretien des infrastructures, sensibiliser la communauté, chercher des solutions et des partenaires pour l'amélioration des infrastructures présentes et demander d'autres infrastructures pour la communauté, aider financièrement le comité de gestion dans la gestion de projets des points d'eau et faire régulièrement le suivi. Elles interviennent également en cas de conflit et lorsqu'il y a un problème qui dépasse le comité de gestion.

On note une tendance générale que la responsabilité de la gestion des infrastructures EHA est perçue être assurée par le comité dans les villages bénéficiaires et par les usagers et les propriétaires des points d'eau dans les villages témoins.

○ *Satisfaction vis à vis du comité de gestion*

L'existence des comités est plus que pertinente selon les autorités interviewées car ils attestent percevoir une différence dans l'entretien et l'état des infrastructures gérés par les comités. Autrement dit, les points d'eau avec comité de gestion sont bien protégés, hygiéniques, durables et pérennes et moins favorable aux conflits entre usagers.

“Nous (les femmes et les filles) avons le même niveau d'implication que les hommes, souvent même plus car on balaye les alentours, nettoie les bornes etc.... Cette implication est généralement sollicitée par les partenaires qui mettent en place ces infrastructures afin d'assurer une meilleure gestion et qu'aucun bénéficiaire ne soit lésé.” Femmes de la commune Mopti

Quant aux usagers, 70% des répondants sont très satisfaits et satisfaits de la gestion du comité, notamment à Bandiagara et Mopti, alors que Gao et Tombouctou sont plus mitigés.

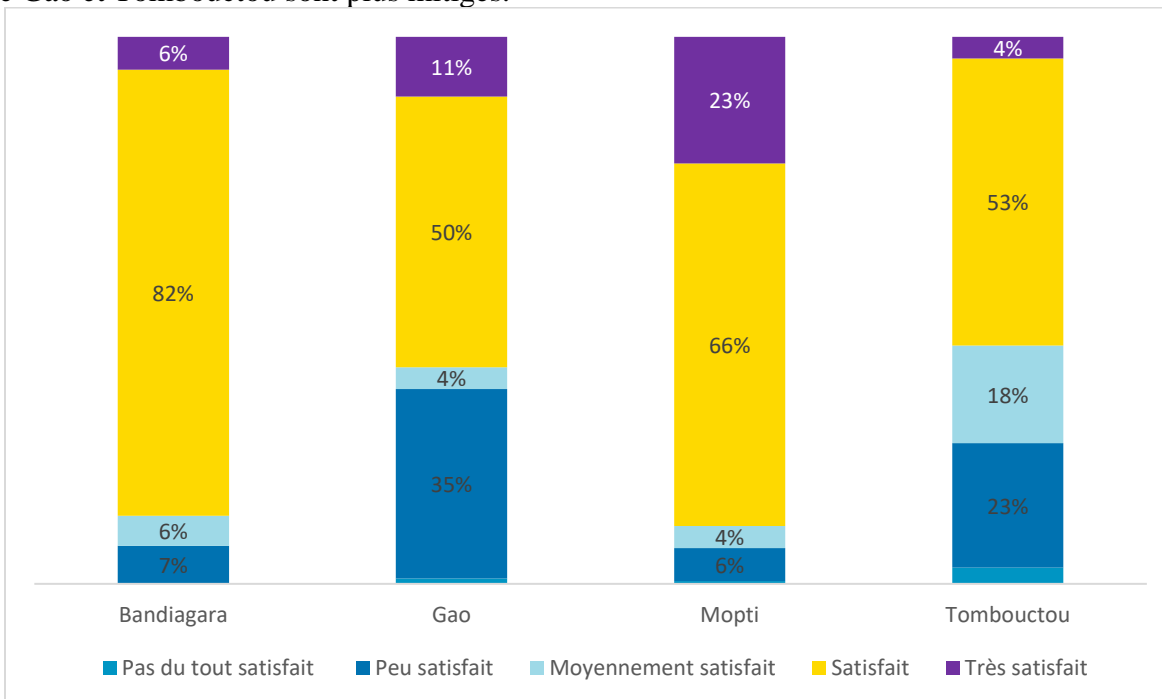


Figure 8: Niveau de satisfaction des communautés vis à vis des comités de gestion

L'inclusivité du comité est un critère de satisfaction à considérer dans cette perception des communautés. 46% pensent que le comité est inclusif et 43% moyennement inclusif. Les

femmes et les filles sont impliquées à travers leur représentant au sein du comité de gestion des EHA et participent activement à la mise en œuvre des activités d'entretien des infrastructures EHA.

Les jeunes sont impliqués à travers leurs représentants dans le comité de gestion, à travers des activités de surveillance, de maintenance et de sensibilisation. Leur pouvoir d'action se fait voir essentiellement dans la mise à disposition de la main-d'œuvre.

Les PDI peuvent être impliqués dans l'entretien des infrastructures. Toutefois, leur engagement, selon les répondants, est limité à cause de leur forte mobilité.

6% des répondants affirment que le comité n'est pas du tout inclusif, notamment dans les communes d'Alafia et Mopti.

Un adulte de Soumpi (village bénéficiaire) précise ceci : « Les PDI ne sont pas impliquées dans la gestion parce que le comité était mis en place bien avant leur insertion dans la communauté ».

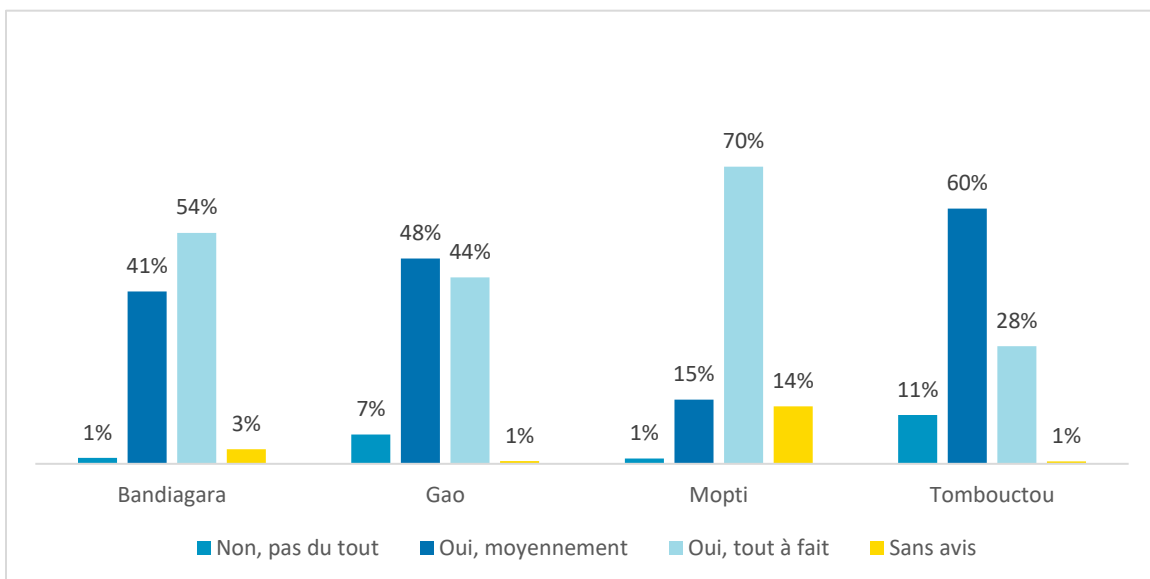


Figure 9: Niveau d'inclusivité des comités de gestion

Le pouvoir de décision au sein du comité de gestion est détenu par les hommes adultes (74% des répondants), notamment à Gao et Soboundou (Tombouctou). 15% des répondants affirment que ce sont les femmes qui détiennent le pouvoir de décision, notamment à Gao. En réalité, les personnes qui soutiennent cette idée confondent l'implication indépendante des femmes à la prise de décision. En effet, si les femmes pensent avoir le pouvoir d'agir, toutes leurs décisions sont soumises à l'appréciation des hommes avant approbation selon les femmes interviewées.

« On a le pouvoir d'agir, c'est lors de nos différentes réunions que souvent on prend nos décisions et on part les soumettre aux hommes pour qu'ils approuvent avec intérêt pour le village. Aujourd'hui alhamdoulilahi,

« Les femmes et les jeunes filles ne sont pas trop impliquées dans la gestion des infrastructures EHA ; elles présentent une faible participation au niveau de la représentativité au sein des comités de gestion et cela est dû à plusieurs raisons socio-professionnelles, sociales et culturelles. Cependant on leur confie très souvent la fonction de sensibiliser les femmes du village pour le respect et une bonne utilisation des infrastructures ». Homme de Gounzoureye

Cette faible implication dans les prises de décisions est due à certaines barrières culturelles et religieuses, où les femmes sont cantonnées à un statut qui diminue leurs pouvoirs par rapport aux hommes. Une représentation genrée des rôles des femmes est encore dominante, dont l'écart entre l'implication et le pouvoir

décisionnel des femmes demeure flagrant.

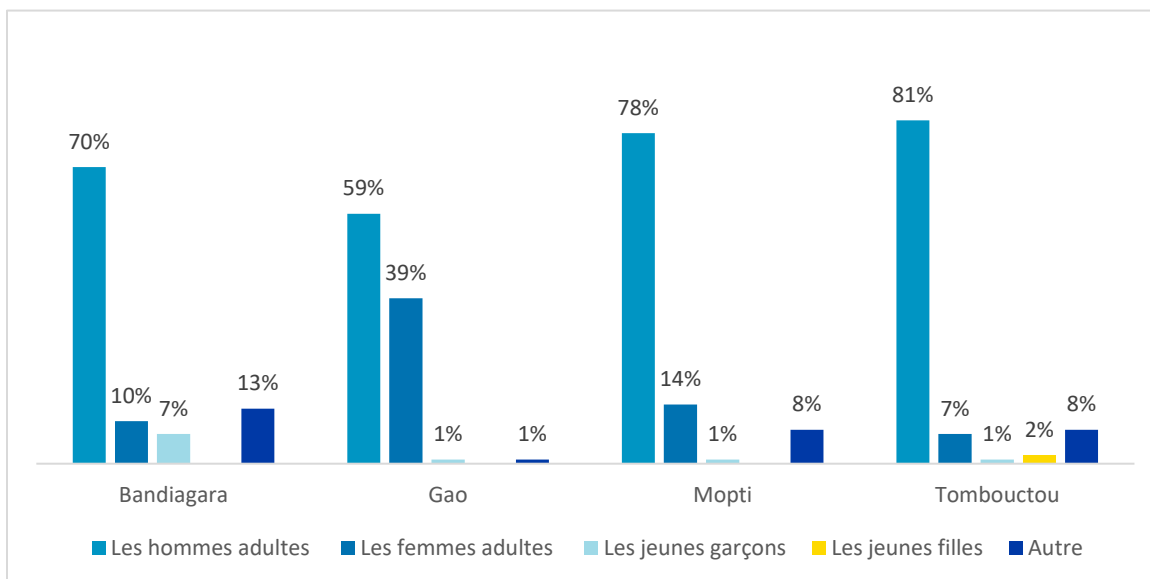


Figure 10: Pouvoir de décision au sein du comité

4.2. Impacts des infrastructures EHA sur les dynamiques de conflits et socio-économique

La cohésion sociale est l'une des conditions essentielles requises pour promouvoir la paix et la sécurité au sein des communautés. En effet, le climat de cohésion, de paix sociale et d'équité renvoie à une société juste, protégeant l'harmonie entre les groupes d'appartenance ou de pratiques religieuses, d'origine ethnique, de genre, sans porter atteinte aux droits et aux libertés des personnes. Cette condition met également la population à l'abri de différentes formes organisées de violence. Elle s'actualise par des initiatives visant l'inclusion et la justice sociale, ainsi que le vivre-ensemble. La cohésion sociale constitue une clé de voute, car il s'agit d'une caractéristique qui influence l'ensemble de ses autres constituantes, soit la paix sociale, l'équité, la justice, le respect des droits et libertés et la non-discrimination. Les infrastructures EHA et leur gestion constituent des éléments clés autour desquels on peut promouvoir et mesurer les paramètres en lien avec la cohésion sociale au sein des communautés.

4.2.1. Cohésion sociale

Avant d'analyser les dynamiques de conflits les plus récurrentes au niveau de la communauté, il est important de décrire le contexte de la cohésion sociale tel qu'il est vécu par la population enquêtée. Dans les quatre (4) régions couvertes par la recherche, on recense un fort niveau de cohésion en général, puisque **74% des répondants affirment que la population est soudée et collabore pour atteindre leurs intérêts communs**, 2% que la population est divisée, 12% se sont abstenus de donner leur avis et 12% pensent qu'aucune des affirmations mentionnées ne correspond à leur perception, notamment à Mopti et Tombouctou. Cette tendance est confirmée dans les KII et FGD, la majorité des personnes interrogées attestent que la population est soudée et collabore pour atteindre leurs intérêts communs.

“Les infrastructures influencent positivement la cohésion sociale parce qu’elles tissent des liens par exemple si tu fais des jours sans voir une personne autour de ces infrastructures tu demandes de ces nouvelles et automatiquement tu auras des réponses sur sa situation”. **Femmes non bénéficiaires de Socoura.**

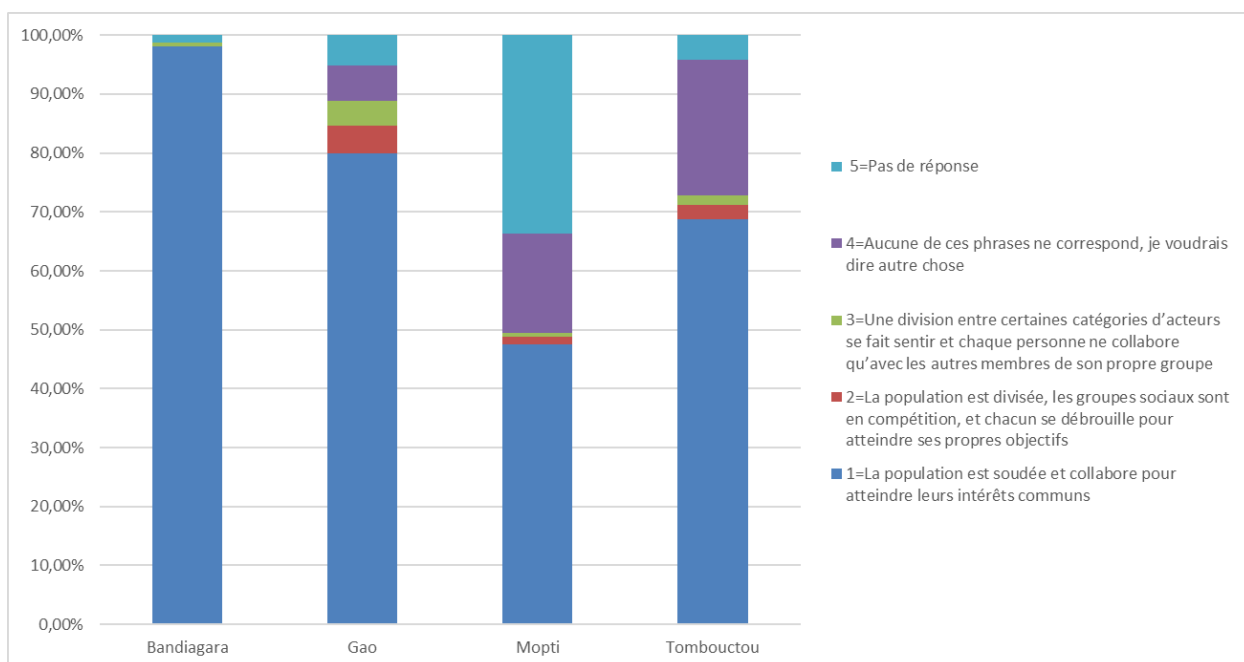


Figure 11: Etat de la cohésion sociale

Cette cohésion se manifeste généralement autour de la religion (76%), l'accès aux mêmes services sociaux (49%), l'accès aux mêmes infrastructures EHA (75%) sont aussi des éléments connecteurs.

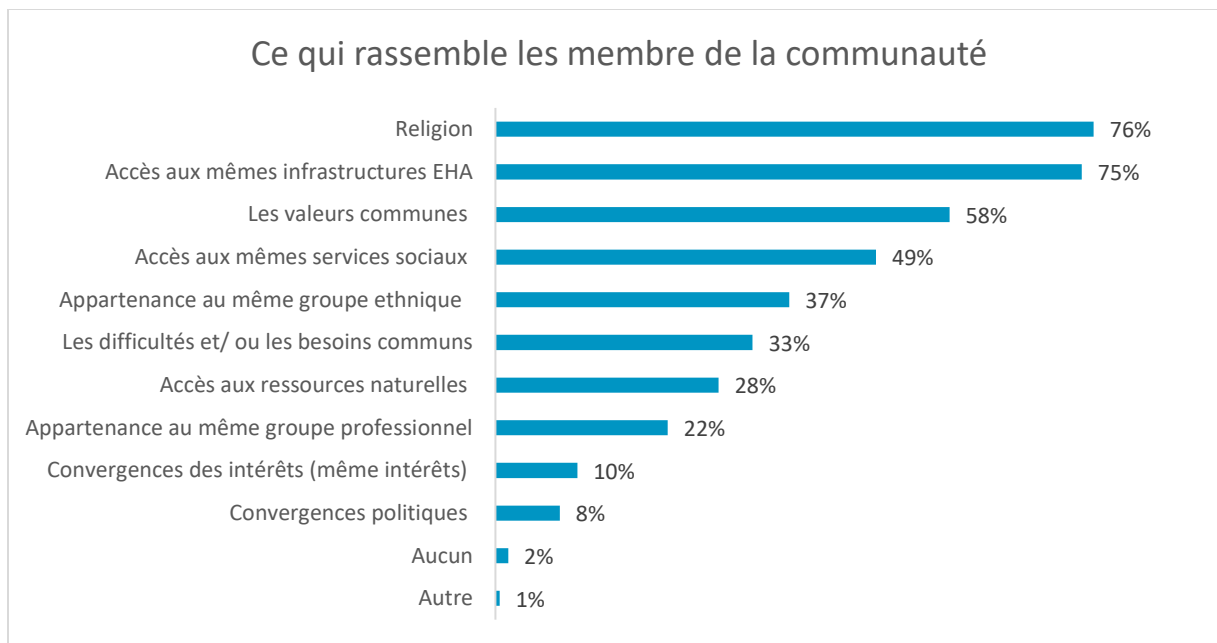


Figure 12: Les connecteurs

Par contre, les lignes de division sont essentiellement les convergences politiques (35%), à noter que 11% des répondants perçoivent l'accès aux mêmes infrastructures EHA comme source de division.

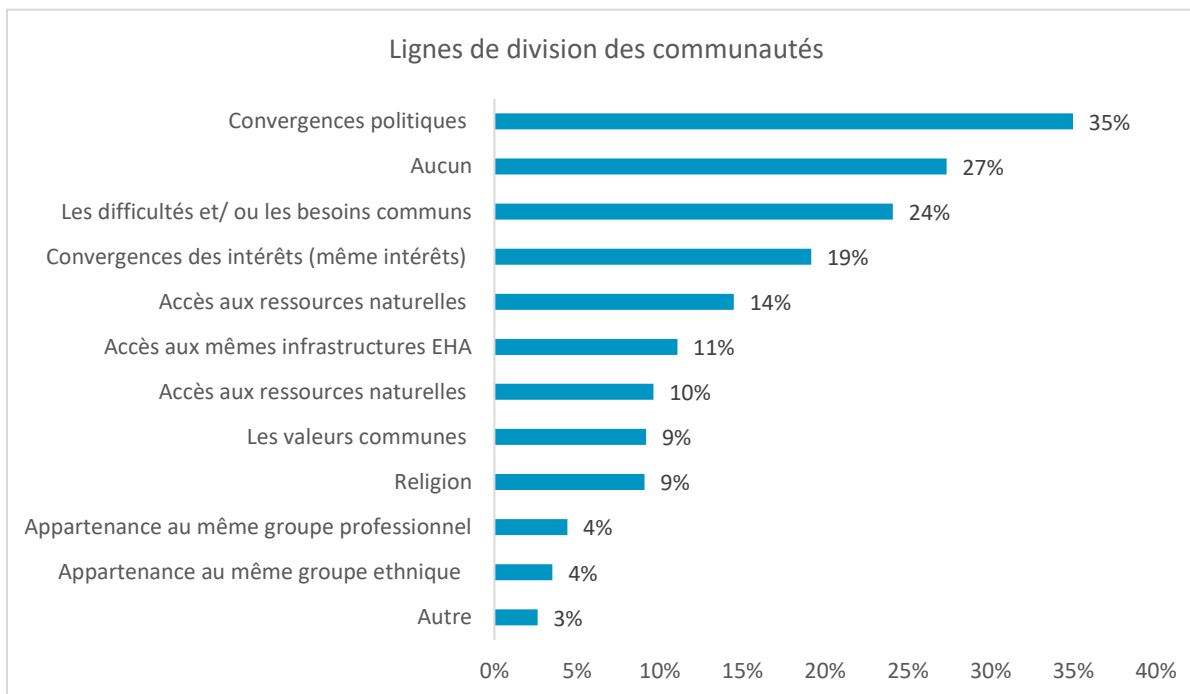


Figure 13: Les lignes de division

La présence des infrastructures renforce à la fois la cohésion verticale aussi bien que la cohésion horizontale. De même, on observe une importante amélioration des relations avec les villages voisins grâce à la présence des infrastructures. 72,4% des populations trouvent que les relations

inter et intracommunautaires sont devenues bonnes avec la création et l'utilisation des infrastructures. 27,4% des populations bénéficiaires les trouvent même devenues très bonnes.

Les infrastructures ne sont pas utilisées uniquement par les villages dans lesquels elles sont installées, mais elles bénéficient aussi aux villages voisins et cela renforce les échanges entre villages et influence positivement la cohésion sociale.

Ces infrastructures EHA agissent en tant que connecteurs quand leur gestion, leur accès est favorable à toute la communauté sans distinction de rang social et de sexe, mais elles divisent aussi si elles sont mal gérées et s'il y a toujours des discriminations autour de ces infrastructures. Les infrastructures EHA agissent en tant que connecteurs dans la plupart des communautés, avec une gestion inclusive de celles-ci à toutes les couches de la communauté. Des journées de salubrité autour de ces infrastructures unissent certaines communautés grâce à ces actes d'assainissement. Les ouvrages sont connecteurs inter et intra groupes sociaux, cela lorsque des dispositions optimales sont prises pour éviter des conflits liés à l'usage. Certains villages ont créé un dispositif spécifique où les éleveurs peuvent abreuver leurs bétails sans contrarier les collecteurs d'eau à usage domestique. En ce sens, les ouvrages sont des endroits de retrouvailles, d'amitié, de rencontres, de causeries, et de bonne ambiance pour les populations.

4.2.2 Dynamique des conflits autour et en lien avec les infrastructures EHA

Le niveau de cohésion au niveau de la communauté est impacté par les conflits auxquels la communauté fait face, plusieurs facteurs ont été relatés par les répondants des 4 régions, comme les désaccords politiques, les abus de pouvoir, les problèmes domestiques et les problèmes fonciers. Aussi, **l'accès (14% des répondants) et la gestion (13% des répondants) des infrastructures EHA sont aussi des facteurs de conflits.**

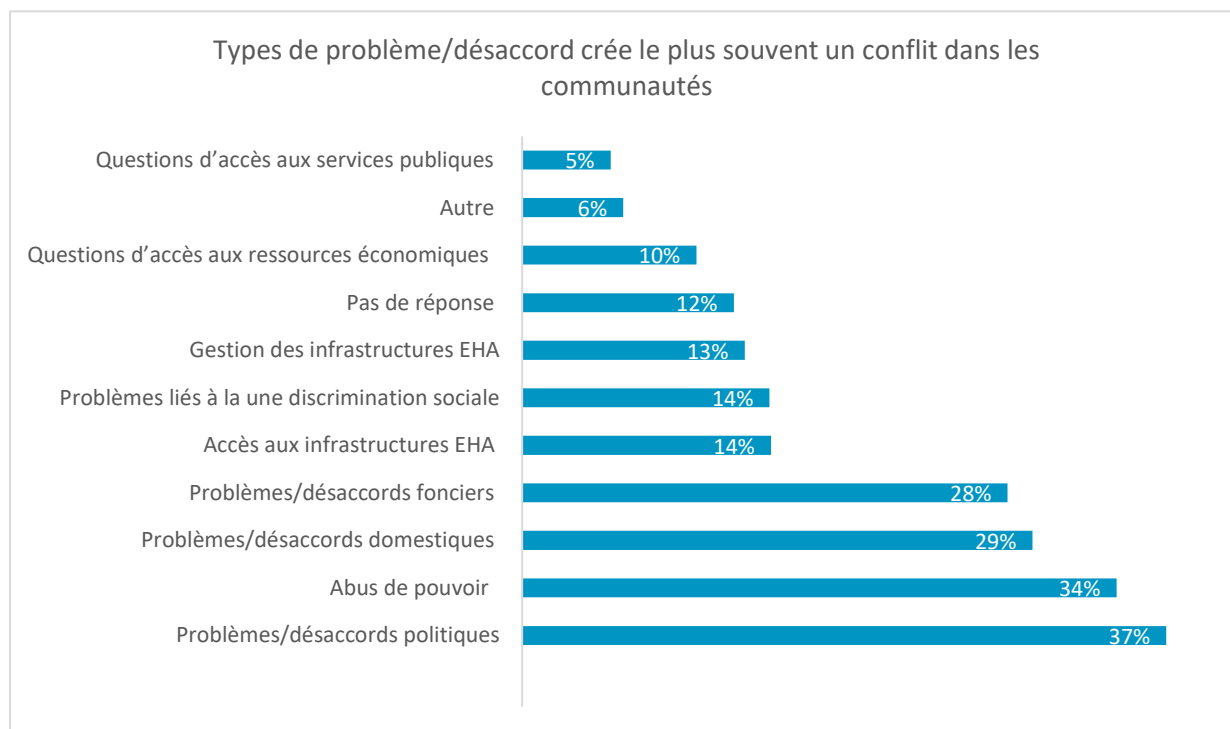


Figure 14: Les causes des conflits

○ *Conflits communautaires autour des infrastructures EHA*

Les acteurs de ces conflits sont principalement les femmes et les jeunes filles, lesquelles sont les responsables des collectes d'eau au sein du ménage. Nous notons que la présence des infrastructures crée des tensions interpersonnelles à cause du non-respect des instructions par les usagers, notamment, dans une politique de "premier arrivé, premier servi". Certains semblent faire usage de la force pour se servir, ce qui crée une frustration chez les plus faibles, notamment les jeunes adolescents et les femmes. Les tensions sont encore plus violentes lors des périodes de sécheresse selon les personnes enquêtées.

En cas de conflit autour des infrastructures EHA, c'est le comité de gestion qui joue le rôle d'intermédiation entre les protagonistes. Il est aussi noté que les usagers eux même, surtout concernant les femmes et jeunes filles, pour la majeure partie des cas arrivent à régler le différend entre eux.

○ *Conflits sur la gestion des EHA entre usagers et Comité*

En termes d'implication aux conflits liés à la gestion des infrastructures EHA, il ressort que les comités de gestion et les usagers sont les plus impliqués dans ces conflits selon 85% des répondants. Le différend entre le comité de gestion et les usagers pourrait s'expliquer non seulement par le fait que le comité est strict au respect des règles d'usage mais aussi l'insatisfaction de certains membres de la communauté quant au mode de gestion des infrastructures. Toutefois, nous notons également des conflits entre les usagers de différents groupes (50%) et des usagers du même groupe (45%).

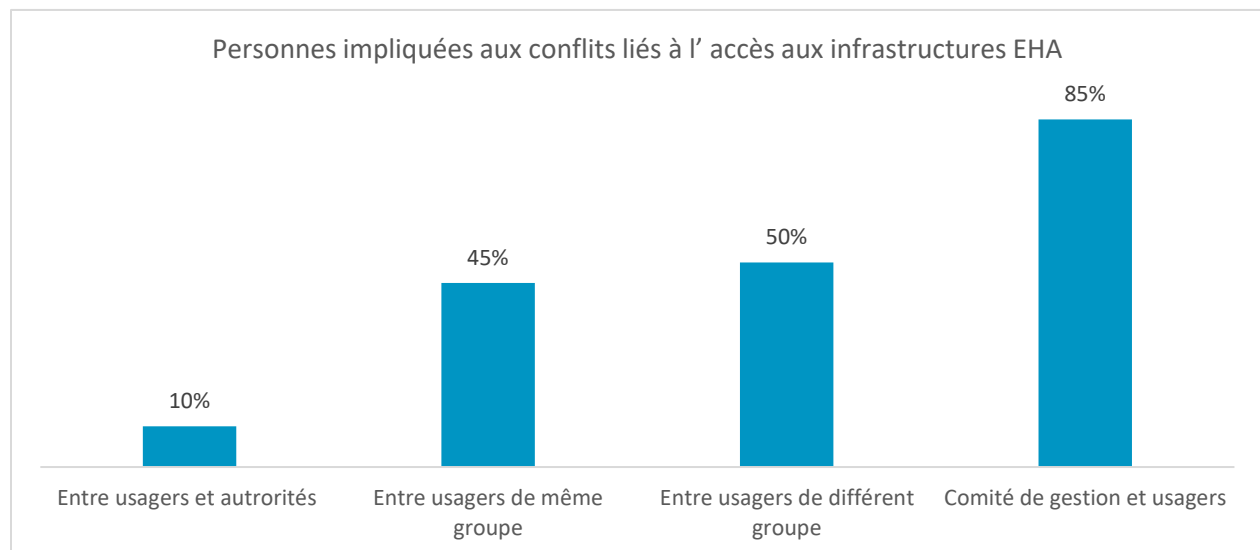


Figure 15: Les acteurs impliqués dans les conflits

○ *Influence des infrastructures construites sur les dynamiques de conflits*

64% des populations bénéficiaires des infrastructures EHA interrogées estiment que la création des ouvrages n'a pas provoqué de conflit au sein de la communauté, 10% estiment que moyennement, tant disque 2% estime que tout à fait, la présence de ces ouvrages est source de conflits communautaires. Bien que minoritaires, cela dénote de l'impact très faible de ces conflits qui sont en réalité des conflits interpersonnels. Ces conflits interpersonnels naissent de l'attitude de ceux qui viennent collecter de l'eau à la source. Il s'agit du refus de se soumettre à

la règle du premier arrivé premier servi, de faire usage de la force pour se servir avant les autres, de créer du désordre, des injures et souvent même de la bagarre. On constate qu'à Mopti, le choix *sans avis* est assez élevé, ce qui peut laisser libre cours à l'imagination, cependant, la majorité des personnes interrogées en KII et focus groups affirment que les ouvrages EHA ne sont pas en général source de tension au sein de la communauté.

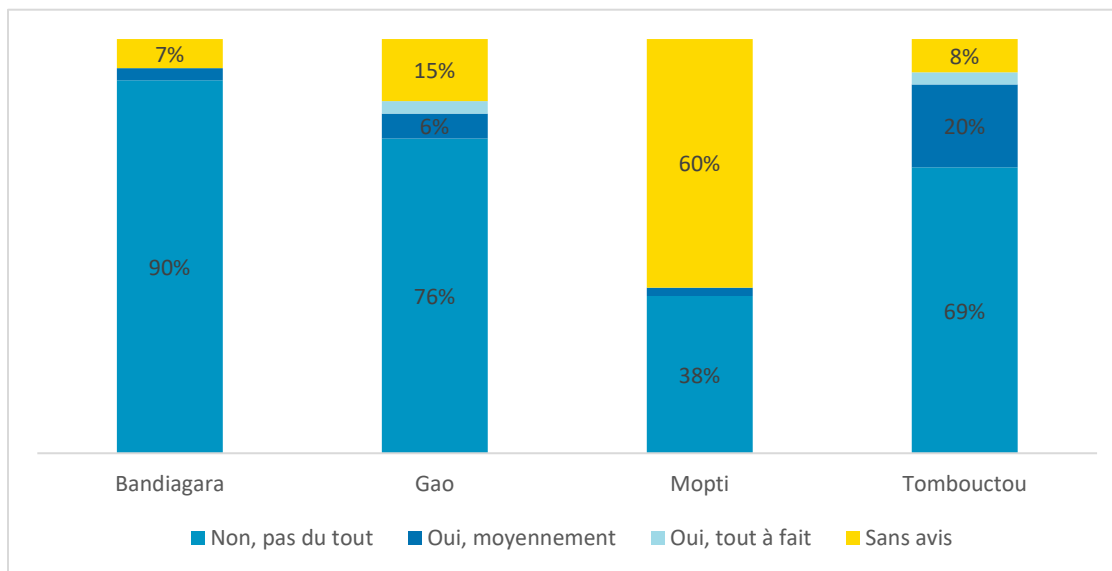


Figure 16: Perception des communautés sur l'existence des infrastructures EHA comme source de conflits

Ces conflits sont nés de facteurs endogènes comme l'abus de pouvoir dans la gestion des infrastructures et les attitudes des usagers en général. L'abus de pouvoir est caractérisé, le plus souvent par le favoritisme ou la discrimination dans l'accès à l'eau. Certains membres des comités de gestion ou même de la communauté abusent de leur rang social pour outrepasser certaines règles de conduite mis en place pour la bonne gestion des infrastructures EHA, telles que le respect de l'ordre d'arrivée.

○ Mécanisme de transformation de conflits

Avant de relater les mécanismes de transformation des conflits, nous avons demandé aux communautés leur attitude et réponse face à un conflit. 53% des répondants optent pour la collaboration, 20% l'évitement, 20% font des compromis alors que 7% essaient de s'adapter à la situation. Seulement 1% des hommes optent pour la violence.

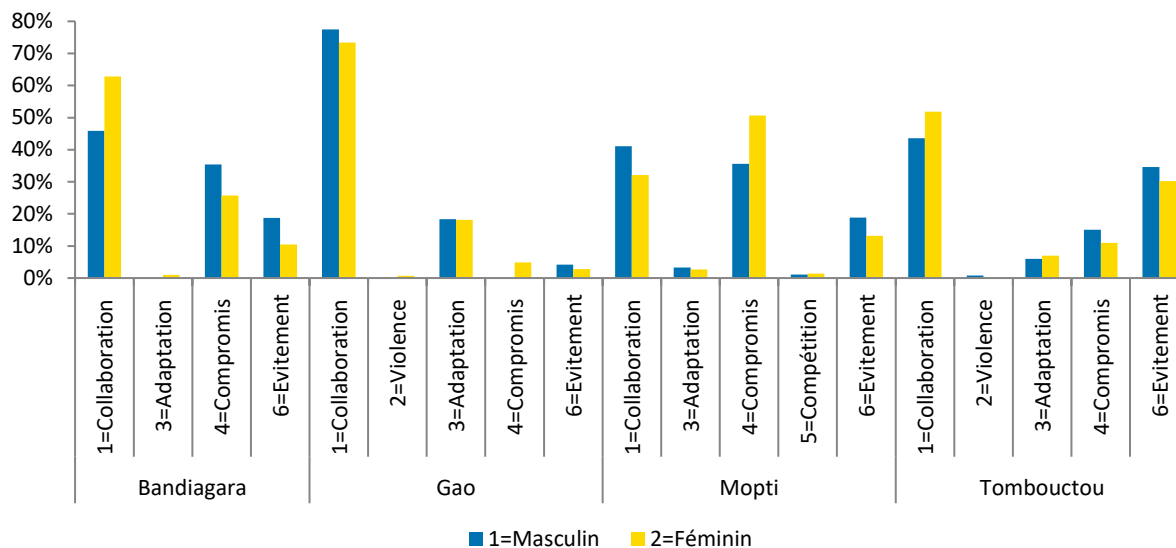


Figure 17: Attitude face aux conflits

Les conflits sont résolus par les comités de gestion, les autorités locales, des associations locales ou les usagers. Le Comité de gestion qui intervient dans 87,5% des cas, les usagers du même groupe ethnique (36,7%), les usagers de groupes ethnique différents (41,9%), et les autorités locales qui peuvent être la chefferie traditionnelle, la municipalité (8,1%).

Les conflits sont résolus à l'amiable suite à l'intervention du comité de gestion, des autorités locales, des associations locales ou des populations elles-mêmes. Par contre, les acteurs de la résolution des conflits cités plus haut ne dégagent pas la même efficacité. Bien qu'intervenant le moins possible, les autorités locales sont les plus efficaces dans la résolution des conflits. Elles arrivent à résoudre 89,6% des cas de conflits qui leur sont soumis, suivi des associations communautaires avec 76%, le comité de gestion pour 43,8% de succès et enfin les populations qui dégagent le succès le plus faible en résolution de conflits avec 27,5% de succès.

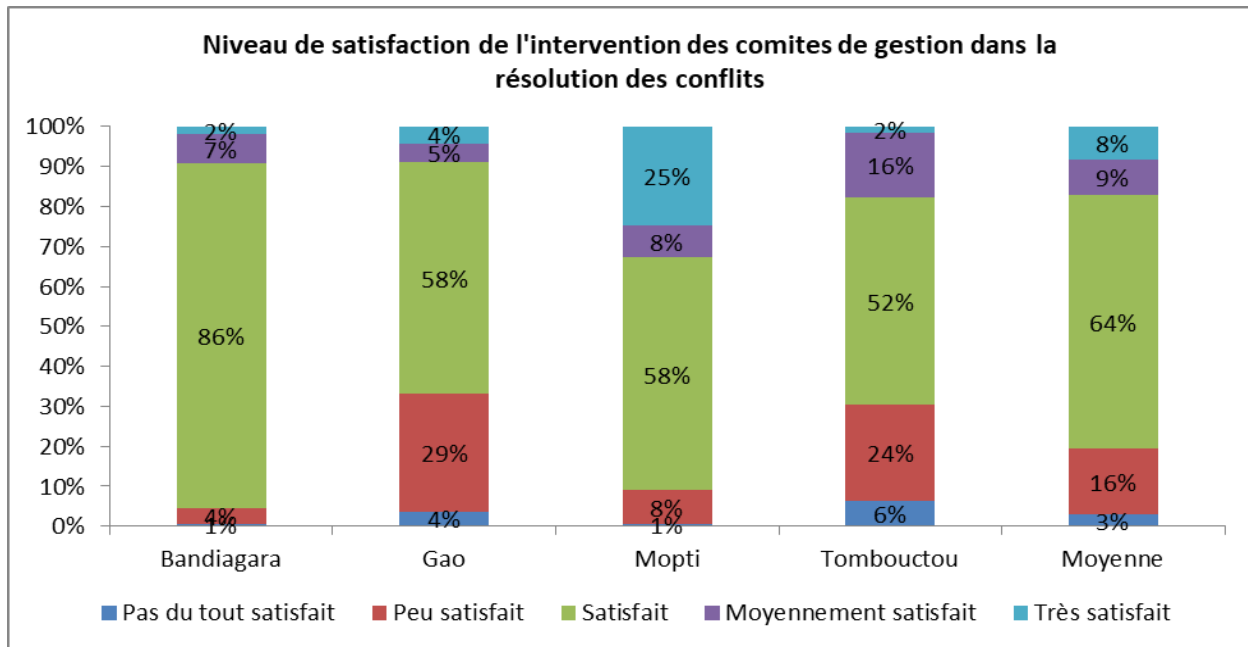


Figure 18: Niveau de satisfaction de la population face à l'intervention des comités de gestion dans la résolution des conflits

En moyenne 64 % de la population enquêtée estiment être satisfait de l'intervention des comités de gestion par contre 16% majoritairement dans les régions de Gao et Tombouctou affirment être peu satisfait, selon eux, les membres de comités ne sont pas assez outillés pour transformer les conflits auxquels ils sont confrontés.

Les conflits qui dépassent le niveau traditionnel sont gérés au niveau institutionnel et font intervenir les structures communales et administratives : la mairie, le commissariat de police, la gendarmerie et la justice. Les règlements à travers les pouvoirs publics interviennent généralement si les parties prenantes n'arrivent pas à s'entendre entre elles et que le comité de gestion montre ses limites.

Ils interviennent pour le règlement des conflits à travers l'identification des causes du conflit, le dialogue, la médiation entre les parties prenantes. Ils veillent également à consolider la paix et le vivre ensemble. Dans l'ensemble on observe une satisfaction du rôle des acteurs clés dans le règlement des conflits. Ces mécanismes sont ouverts et accessibles à toute la communauté.

4.2.3 Contribution des infrastructures EHA sur la dynamique socio-économique

o *Infrastructures EHA et création des richesses au niveau communautaire*

58,4% des populations enquêtées affirment que les infrastructures ont permis de contribuer à la création de richesse car ils ont pu entreprendre des activités agricoles, maraîchères et d'autres activités génératrices de revenus. **40,4% des répondants trouvent que les ressources financières des ménages se sont améliorées.** En effet, la présence d'un point d'eau dans une localité fait gagner du temps aux femmes et aux personnes chargées de la collecte d'eau et la présence de forage a permis d'étendre vers d'autres activités lucratives. De même, les personnes déplacées, sans revenu stable, ont accès à l'eau gratuitement. On constate sur la figure

suivante, que les villages bénéficiaires ont généré plus de richesse dû à la présence des infrastructures que les villages témoins.

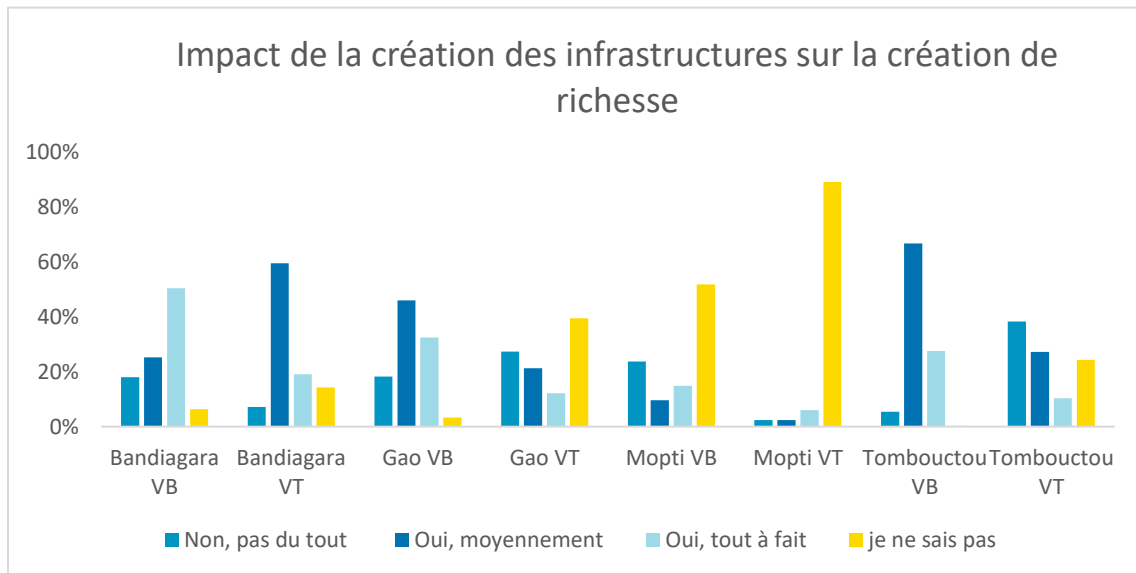


Figure 19: Perception de la population sur l'impact des infrastructures EHA sur la création de richesse

L'accès à l'eau propre a permis aux populations d'accéder à un niveau d'assainissement plus élevé, faisant diminuer les risques de maladies diarrhéiques.

Toutefois, **17,3% des répondants estiment que l'accès aux infrastructures notamment d'eau n'ont pas permis d'améliorer leur revenu.** Ces répondants sont essentiellement des villages de Foulane Kririabe, Farandjireye, Perimpè, Wabaria, Gnimitongo, Kelhikitane. En effet, les forages qui existent dans ces endroits sont utilisés souvent uniquement pour la consommation domestique et ne permettent pas d'entreprendre des activités de maraîchage ou d'autres AGR nécessitant d'importantes quantités d'eau.

“Avant la création d'un forage, on dépensait entre 1000 FCFA et 2000 FCFA le mois pour accéder à l'eau. Avec le forage auquel elles ont accès gratuitement, les ménages dégagent une économie qui peut servir à d'autres fins utiles”. FGD discussion

o Impact de la création des infrastructures sur les relations socioprofessionnelles

L'impact de la création des infrastructures sur les relations socioprofessionnelles est moyen pour 48,7% des répondants, important pour 12,8% et sans aucune influence pour 10% des répondants. La construction et la gestion des infrastructures n'ont pas permis d'intensifier les interactions entre groupes socioprofessionnels au point de rendre plus dynamique le capital social qui lie. Dans la plus part des localités de l'étude, nous avons constatés que les forages qui existent répondent le plus souvent uniquement pour la consommation domestique et ne permettent pas d'entreprendre des activités de maraîchage ou d'autres AGR nécessitant d'importantes quantités d'eau. Ce constat peut expliquer l'impact moyen observé sur les relations socioprofessionnelles dans les différentes localités. Toutefois, nous constatons au regard de la figure qui suit, que les villages bénéficiaires relèvent un impact même si moyen, plus important que les villages témoins.

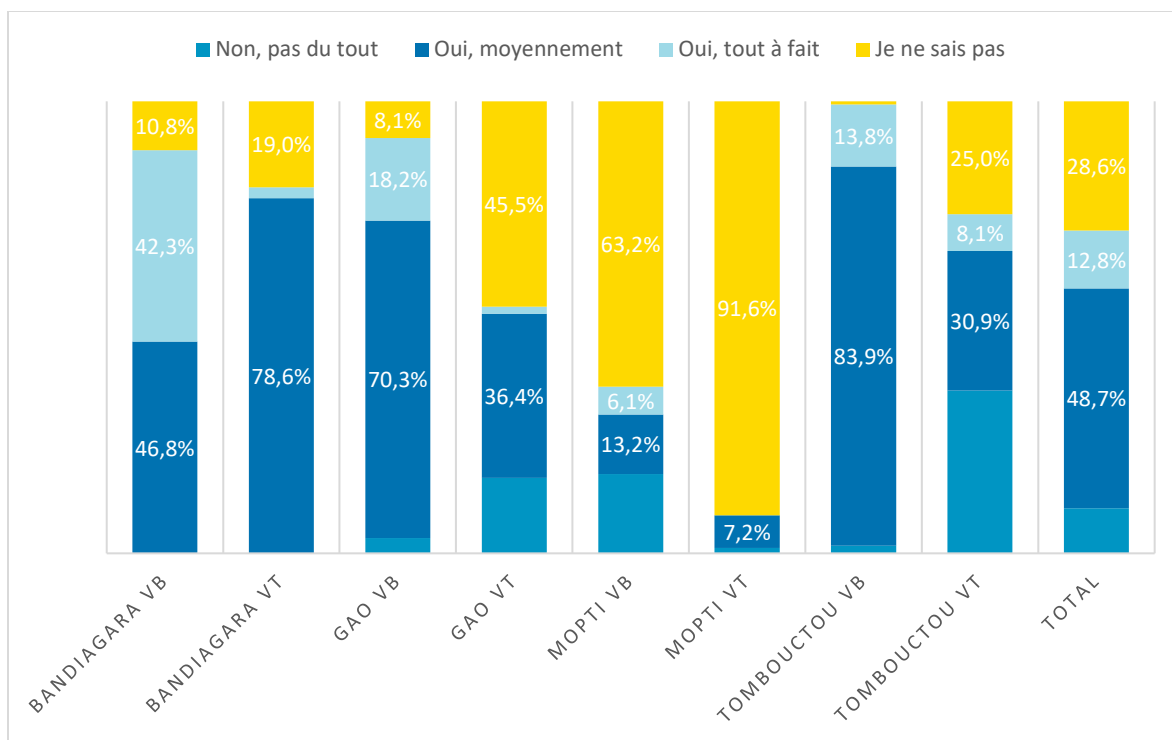


Figure 20: Perception de la population sur l'impact des infrastructures EHA sur les relations socio professionnelles

5. Recommandations

Plusieurs recommandations sont faites pour améliorer et prévenir les conflits liés à la gestion des points d'eau et des infrastructures EHA dans les différentes localités :

Pour renforcer la dynamique d'accès et de gestion :

- Installer les bornes fontaines d'eau à (-200m) des ménages, permettant d'améliorer la sécurité des usagers et réduira davantage le temps consacré à la collecte qui pourra être mis à profit pour mener des activités génératrices de revenus ;
- Initier la construction des infrastructures EHA à Bandiagara et Mopti et trouver des alternatives de gestion de l'eau durant la saison sèche
- Promouvoir la synergie entre les acteurs étatiques impliqués dans les activités d'EHA, Cluster WASH, les acteurs non étatiques dont les ONG et les partenaires techniques et financiers (UNICEF, Union européenne, Banque mondiale, BAD (Banque Africaine de Développement), etc.). Cette amélioration pourrait prendre la forme de la conduite conjointe des évaluations des besoins, de la mobilisation des ressources, de la fixation des indicateurs de performances et des études d'impact pour les EHA dans des localités cibles ;
- Améliorer le pouvoir d'agir des femmes et jeunes aux seins des comités de gestion :

- En renforçant leurs capacités de leaderships pouvant leur permettre de participer pleinement aux prises de décisions ;
- En faisant des activités de sensibilisation pour influencer les changements de normes auprès des décideurs et des autres membres de la localité sur les rôles et responsabilités que peuvent avoir les femmes et les jeunes au sein de la société
- Encourager les communautés à adopter la gestion plus inclusive des infrastructures en eau notamment à travers des associations d'usagers des EHA pouvant s'intégrer dans les programmes nationaux ou régionaux de planification, d'extension et de contrôle d'accès à l'eau ou à l'assainissement ;
- Éclairer les latrines d'urgence au niveau des sites des déplacés afin de permettre leur utilisation nocturne par les usagers et éviter la défécation à l'air libre qui est source de maladies ;
- Former des membres de comités de gestion :
 - sur leurs rôles, responsabilités et la bonne gestion des infrastructures EHA ;
 - sur les techniques de base de maintenance et réparation du système d'alimentation des ouvrages d'eau pour éviter en cas de panne mineur la rupture d'eau;
- Mettre en place des infrastructures et kits d'hygiène et d'assainissements adéquats au niveau des points d'eau et des latrines (communautaires, centres de santé, écoles, marchés) en prenant en compte les personnes à mobilité réduite et les jeunes adolescents ;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires, les jeunes et femmes sur les mécanismes de gestion d'utilisation et d'entretien des infrastructures EHA ;

Pour renforcer la cohésion sociale

- Renforcer les capacités des membres des comités de gestion ainsi que les leaders religieux et communautaires sur l'approche Common Ground, les Mécanismes Alternatifs de Résolution de Conflits (MARC), l'inclusion et sensibilité au genre, sur la communication sensible aux conflits et la gouvernance associative
- Renforcer la collaboration entre les comités, les autorités et les propriétaires des points d'eau dans la gestion des infrastructures. Des dialogues entre ces leaders peuvent être des opportunités pour renforcer cette collaboration
- Sensibiliser les communautés sur l'importance de la bonne utilisation des infrastructures EHA existantes à travers des théâtres participatifs et des dialogues communautaires
- Organiser des sessions de partage sur la gestion des infrastructures EHA entre les localités bénéficiaires à travers des rôles modèles, notamment mettant en évidence les femmes impliquées dans la gestion de ces infrastructures, pour influencer les comités de gestion à être plus sensible à la participation des femmes et jeunes à la prise des décisions au sein des comités de gestion des ouvrages EHA.

6. Conclusion

La cohésion sociale, la prévention des conflits et de la violence peuvent être davantage promues par l'apprentissage interculturel et le dialogue, l'éducation civique et l'engagement, la tolérance, l'éducation aux droits de l'Homme et à la paix, la démocratie, le respect mutuel de la diversité sous toutes ses formes et la solidarité. Les infrastructures EHA constituent des canaux très importants par lesquels ces facteurs de consolidation de la paix et de la sécurité peuvent être mis en place au sein des communautés vulnérables.

72% des répondants déclarent que toute la communauté a accès aux infrastructures EHA dans leurs localités. Perçus comme vulnérables par la population hôte, les PDI ont également accès à ces infrastructures. Toutefois, les personnes avec handicaps et les jeunes adolescents n'en ont pas facilement accès pour des raisons de sécurité et de mobilité. Par ailleurs, la disponibilité de l'eau et l'accès varient selon les communes, mais en général la population enquêtée atteste une difficulté d'accès à l'eau, accentué pendant la saison sèche à cause du niveau de la nappe phréatique. En moyenne 55 % de la population enquêtée affirment que les infrastructures EHA mises à la disposition des communautés permettent de couvrir tous leurs besoins.

La gestion des infrastructures est assurée par un comité de gestion mis-en en place en assemblée villageoise. Ce comité est constitué le plus souvent, du chef de village, des représentants des femmes, des jeunes. 83% des répondants affirment que le comité de gestion est responsable de la gestion des infrastructures EHA, 7% affirment les usagers et 6% les propriétaires. L'étude a permis de recenser un fort niveau de cohésion en général, puisque 74% des répondants affirment que la population est soudée et collabore pour atteindre leurs intérêts communs. 72,4% des populations trouvent que les relations inter et intracommunautaires sont devenues bonnes avec la création et l'utilisation des infrastructures. 64% des populations bénéficiaires des infrastructures EHA interrogées estiment que la création de ces ouvrages n'a pas provoqué de conflit au sein de la communauté. Sur le plan économique, 58,4% des populations enquêtées affirment que les infrastructures ont permis de contribuer à la création de richesse car ils ont pu entreprendre des activités agricoles, maraîchères et d'autres activités génératrices de revenus. 40,4% des répondants trouvent que les ressources financières des ménages se sont améliorées.

A cette fin, des mécanismes de promotion d'une culture de la paix et de la tolérance parmi les utilisateurs de ces infrastructures doivent être mis en place pour lutter contre leur participation à des actes de violence et de discrimination, etc. Même si les élus locaux ont un rôle important à jouer à cet égard, il revient également aux communautés, de prendre en main leur destin et d'adopter des comportements dignes, de faire preuve d'esprit citoyen et de se réunir sans aucune distinction autour des infrastructures EHA pour bâtir des sociétés où règne la paix. Ceci commencera par l'appropriation des infrastructures EHA mises en place comme des biens qu'on peut gérer avec tous les soins possibles. Ensuite il faudra mettre en place et former des comités de gestion qui prennent en compte tous les groupes sociaux, hommes, femmes, jeunes, enfants, autochtones et les personnes déplacées internes afin d'assurer leur inclusivité, gage de leur crédibilité et leur acceptation par les populations. Les formations doivent être organisées pour les comités de gestion pour accroître leur capacité à entretenir convenablement les infrastructures, à prévenir et mieux gérer les conflits autour de celles-ci.

